

La Genève internationale —— État des lieux 2020

LA GOUVERNANCE D'INTERNET DANS LA GENÈVE INTERNATIONALE

par Michael Kende

THE
GRADUATE
INSTITUTE
GENEVA

CENTRE
FOR TRADE
AND
ECONOMIC
INTEGRATION

LA GOUVERNANCE D'INTERNET DANS LA GENÈVE INTERNATIONALE

par Michael Kende

Traduit de l'anglais
« Internet Governance in International Geneva »

Une étude menée par



PRÉFACE



Soutenir et faire rayonner la Genève Internationale est la mission de la *Fondation pour Genève*. Cela implique la défense du multilatéralisme, et la présence dans notre région d'institutions primordiales pour la coopération internationale, certaines d'entre-elles y étant établies depuis plus d'un siècle. Toutes contribuent, dans leur domaine d'activité, à une meilleure gouvernance planétaire.

Le rôle de notre Fondation est de défricher de nouveaux chemins. C'est le sens de la présente étude sur la gouvernance d'Internet. Aujourd'hui, les évolutions techniques bouleversent l'organisation du monde, déplacent les lignes de force et modifient les équilibres. Elles nous obligent à repenser les relations internationales.

Confusément, chacun sent qu'Internet est à la fois un espace de liberté et une menace pour les droits fondamentaux, une chance pour la démocratie tout autant qu'un danger, une opportunité de croissance économique mais aussi un facteur de concentration monopolistique.

Inexistant il y a à peine une génération mais utilisé désormais par des milliards d'êtres humains, Internet n'est pas seulement un réseau informatique décentralisé. Il est victime de son propre succès, celui d'un fonctionnement et d'un lieu sans gouvernance réelle, exposés à tous vents, et sur lesquels les principes généraux du droit international ne semblent pas avoir prise. Au-delà de certains protocoles techniques communs, Internet semble surtout insaisissable.

Face à des gouvernements divisés sur la stratégie à adopter, voire réticents à s'impliquer, les intérêts commerciaux sont puissants et le secteur privé naturellement peu enclin à une régulation. L'air du temps politique est à la remise en question du multilatéralisme. Pourtant, le moment semble venu pour que la Suisse prenne l'initiative, comme elle sait le faire si bien en d'autres domaines, et contribue à l'établissement d'une gouvernance digne de ce nom.

En initiant cette étude, la Fondation apporte ici une première pierre. Elle lance aussi un appel à tous les acteurs décrits dans ce document – dont une grande partie ont déjà des liens étroits avec Genève – à unir leurs forces pour dessiner les contours de cette gouvernance. Si le réseau mondial veut confirmer ses succès, il n'échappera pas à certaines remises en question. Et à des efforts pour établir une confiance qui lui fait défaut.

Cette publication n'aurait pu voir le jour sans l'appui de l'Institut de hautes études internationales et du développement. C'est à l'un des siens – Michael Kende – à qui nous avons confié le soin d'établir cet état des lieux. Diplômé du MIT et doté d'une vaste expérience professionnelle consacrée à Internet, il était bien mieux placé pour tracer ces lignes éclairantes. Qu'il soit ici remercié.

Ivan Pictet

Président de la
Fondation pour Genève

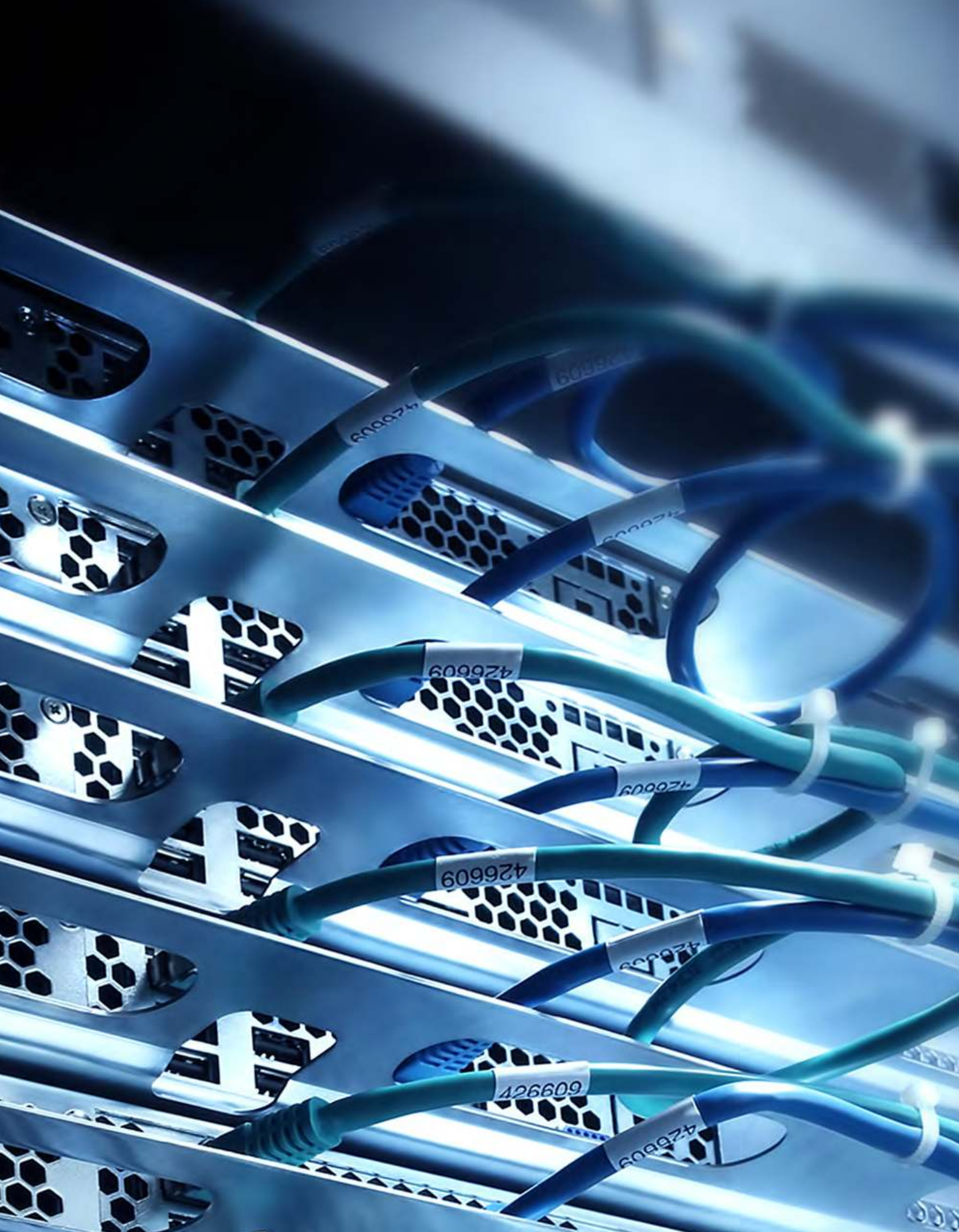


TABLE DES MATIÈRES

La gouvernance d'Internet dans la Genève internationale		9
1	INTRODUCTION	11
2	HISTOIRE DE LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET	12
3	CLUSTERS LIÉS À LA GOUVERNANCE D'INTERNET DANS LA GENÈVE INTERNATIONALE	14
3.1	Le numérique pour le développement	15
3.2	La confiance numérique	24
3.3	Les droits numériques	29
3.4	La réponse au COVID-19	31
3.5	Les problèmes émergents liés à la gouvernance d'Internet	32
3.6	Les fondements de la gouvernance d'Internet à Genève	37
4	ÉVALUATION DE LA GENÈVE NUMÉRIQUE	41
4.1	Les opportunités pour la Genève internationale	42
4.2	Les lacunes de la Genève numérique	43
4.3	Les autres centres de gouvernance d'Internet	44
5	RECOMMANDATIONS	48
5.1	Attirer les parties prenantes à Genève	48
5.2	Développer de nouvelles initiatives à Genève	49
5.3	Accroître la coopération	50
6	CONCLUSION	53
7	ANNEXES	54
7.1	ANNEXE A : Cartographie des questions de gouvernance d'Internet de la Geneva Internet Platform	54
7.2	ANNEXE B : Contribution	55
7.3	ANNEXE C : Glossaire des acronymes	57
7.4	ANNEXE D : Remerciements	58
La Genève internationale en chiffres		61
REMERCIEMENTS		65



LA GOUVERNANCE D'INTERNET DANS LA GENÈVE INTERNATIONALE

par Michael Kende



Fondation pour Genève



1 INTRODUCTION



Michael Kende est Senior Fellow au Centre pour le commerce et l'intégration économique et chargé de cours à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). Il est également spécialiste du développement numérique pour la Banque mondiale. Il a occupé précédemment le poste d'économiste en chef pour Internet Society et a été associé chez Analysys Mason Consulting et Directeur de l'analyse de la politique Internet auprès de la Commission fédérale des communications. Il est titulaire d'un doctorat en économie du MIT et a été professeur assistant à l'INSEAD business school.

La place d'Internet dans la vie personnelle, dans les économies et dans les interactions avec le gouvernement, ne cesse de prendre de l'ampleur et de gagner en importance. Si les avantages d'Internet sont toujours plus nombreux, il existe néanmoins une fracture numérique persistante entre les pays et des inquiétudes croissantes en matière de cybersécurité et de droits en ligne. La gouvernance d'Internet devient de plus en plus importante pour faire face aux défis actuels et anticiper ceux à venir.¹ Elle nécessite la coopération et la coordination d'un très grand nombre de parties prenantes, et est par conséquent tout à fait adaptée à la Genève internationale.

La Genève internationale est un centre à la fois historique et actuel de la gouvernance d'Internet. Les questions relatives à Internet ont de plus en plus d'incidences sur les organisations internationales présentes à Genève, aussi bien pour élaborer leurs politiques que pour utiliser des solutions numériques dans leurs propres travaux. Genève dispose d'une grande expertise au sein des agences des Nations unies, des missions permanentes, des organisations non gouvernementales (ONG) et des instituts universitaires et de recherche qui contribuent tous aux politiques à mettre en œuvre et les influencent. Trois principaux clusters y sont concentrés : le numérique pour le développement, la promotion de la confiance numérique et la mise en œuvre des droits numériques.

Preuve de son rôle proéminent, Genève s'est trouvée au cœur d'un grand nombre d'initiatives liées à Internet ces dernières années. De plus, les parties prenantes de la Genève internationale sont en mesure de mobiliser des publics internationaux lors de conférences relatives à Internet toujours plus nombreuses. À l'avenir, les nouvelles initiatives vont mettre un accent tout particulier sur les problèmes de demain, comme les questions qui touchent à l'éthique et à l'intelligence artificielle. En tant que lieu neutre, Genève peut être le pont qui relie les pays et blocs lorsque les intérêts sont divergents.

Ce rapport présente un état des lieux du rôle que joue la Genève internationale comme centre de la gouvernance d'Internet. Il détaille l'histoire du rôle de Genève et aborde les nombreuses activités en cours, notamment comment les clusters liés à la gouvernance d'Internet ont apporté une réponse à la crise du COVID-19. Il envisage ensuite les problèmes qui pourraient se poser à l'avenir. Enfin, il identifie les faiblesses de Genève et propose des recommandations visant à renforcer sa position.

¹ Nous adoptons une définition large de la gouvernance d'Internet - couvrant une série de questions numériques nouvelles et émergentes qui ne sont pas toutes directement liées à Internet, comme l'intelligence artificielle.

2 HISTOIRE DE LA GOUVERNANCE D'INTERNET

La gouvernance d'Internet désigne le développement et l'application par les gouvernements, le secteur privé et la société civile, dans leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures décisionnelles et programmes partagés qui façonnent l'évolution et l'utilisation d'Internet.²

Groupe de travail des Nations unies sur la gouvernance de l'Internet (GTGI), Rapport 2005

Lorsqu'Internet a pris sa forme commerciale actuelle dans les années 1990, sa gouvernance n'était pas encore un enjeu politique majeur.³ Deux formes de gouvernance d'Internet se sont rapidement imposées. D'abord, la gouvernance pour développer et exploiter Internet, une forme de gouvernance qui était inévitable. Ensuite, la gouvernance pour traiter l'activité sur Internet, qui est apparue plus lentement et qui s'est avérée elle-même inéluctable. Ces deux formes de gouvernance sont apparues sur la scène mondiale à Genève en 2003 et ont mené à la définition ci-dessus, adoptée en 2005.

Évoquons tout d'abord la première forme de gouvernance. Internet est connu pour être un «réseau de réseaux» qui nécessite des interconnexions, d'où son nom : Internet. Pour pouvoir se connecter entre eux, tous les réseaux individuels doivent partager et reconnaître des ressources communes. Cela requiert une gouvernance. Ressource essentielle, le système de noms de domaine (Domain Name System, DNS) garantit que les noms de domaine comme www.fondationpourgeneve.ch soient attribués de manière unique et qu'ils puissent être localisés par tout un chacun sur Internet, quel que soit l'endroit où se trouve la personne.⁴

En tant qu'initiateur et foyer historique d'Internet, le gouvernement des États-Unis a mis en place une surveillance du DNS. Lorsque l'usage d'Internet s'est répandu et que le réseau a commencé à se mondialiser, le gouvernement a créé la Société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet (ICANN), une organisation à but non lucratif dont la mission est de gérer le DNS. L'ICANN a été structurée comme une entité multipartite impliquant la participation des gouvernements, de la communauté technique, d'utilisateurs commerciaux et non commerciaux et de la société civile. Les États-Unis ont d'abord conservé un rôle de surveillance, auquel ils ont progressivement renoncé, pour finalement l'abandonner en 2016.

Abordons à présent la deuxième forme de gouvernance, la gouvernance de l'activité *en ligne*. Même si le gouvernement des États-Unis a financé les recherches ayant conduit à la création d'Internet, il ne s'est pas préoccupé de sa réglementation, laissant en grande partie cet aspect aux mains d'entreprises commerciales dans les années 1990. Bien que cette approche de «laissez-faire» ait permis à Internet de se développer, elle n'était pas viable à long terme, car la vie *hors ligne* se transposait de manière toujours plus importante vers la vie *en ligne*, et les pays commençaient à se connecter et à adopter des réglementations et des normes différentes.

² Rapport du groupe de travail sur la gouvernance d'Internet, Château de Bossey, juin 2005. <https://www.wgig.org/docs/WGIGREPORT.pdf>

³ Notez que, bien que partageant la même racine, la «gouvernance» n'implique pas nécessairement les gouvernements. L'Institut sur la gouvernance fournit la définition générale suivante : «La gouvernance est la manière dont la société ou des groupes en son sein s'organisent pour prendre des décisions» <https://iog.ca/what-is-governance/>.

⁴ Une autre forme de gouvernance d'Internet qui est essentielle pour l'interconnexion des réseaux consiste à fixer les normes pour garantir que les réseaux puissent s'interconnecter et que les services puissent communiquer. Genève accueille un bureau principal de l'Internet Society, siège de l'entité qui soutient l'Internet Engineering Task Force (IETF), qui élabore les principales normes Internet ; l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui élabore des normes internationales, notamment celles relatives à Internet ; et l'UIT, qui élabore les normes décrites ci-dessous. Toutefois, dans ce rapport, nous nous concentrons sur la gouvernance liée aux questions politiques, plutôt que sur l'élaboration de normes techniques.

La gouvernance d'Internet a été mentionnée officiellement pour la première fois au niveau international lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et sous l'égide de Kofi Annan, alors Secrétaire général des Nations unies. La première phase du Sommet a eu lieu à Genève en 2003 et la seconde s'est déroulée à Tunis en 2005 (voir la chronologie, p.16). Ce forum mondial a été organisé pour traiter de la fracture numérique croissante entre les pays en termes d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), et notamment de l'accès à Internet.

Lors de la préparation du Sommet, des questions de gouvernance d'Internet se sont posées d'emblée. Au début, les divergences concernaient surtout le rôle du gouvernement des États-Unis. Certains gouvernements se sont opposés à ce que le système de noms de domaine, élément crucial d'Internet, soit régi par une entité privée, l'ICANN, sous la surveillance du gouvernement américain, et ont insisté pour une implication plus importante des gouvernements. Le débat s'est rapidement étendu à la question plus vaste des rôles et responsabilités des différentes parties prenantes.

Afin de répondre à ces problématiques, le Secrétaire général des Nations unies Kofi Annan a créé le Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (GTGI) entre les deux phases du SMSI. Pendant la seconde phase à Tunis, les pays ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur la manière de gérer la gouvernance d'Internet, affichant alors une divergence de points de vue qui persiste encore à ce jour. Le rôle de l'ICANN a donc été maintenu, bien qu'un cadre pour de futures discussions ait été mis en place, le Forum annuel sur la gouvernance d'Internet (qui s'est tenu à Genève en 2017), dont le secrétariat se situe à Genève.

La définition de la gouvernance d'Internet donnée par le GTGI intègre un modèle multipartite au sein duquel les parties prenantes participent ensemble aux discussions et au développement des politiques, en assumant différents rôles en fonction des questions abordées et du forum. Ce modèle multipartite a également été présenté lors du SMSI, chose rare pour une telle réunion multilatérale, permettant ainsi la participation d'experts issus de domaines différents. Il a ensuite été intégré dans la définition du GTGI qui est toujours en vigueur à ce jour.

*L'idée originale du web était qu'il devait être un espace collaboratif où l'on pouvait communiquer en partageant des informations.*⁵

Sir Tim Berners-Lee, inventeur du World Wide Web

Sir Tim Berners-Lee décrit le World Wide Web (WWW) comme un espace collaboratif permettant de partager des informations. Cette description s'applique également à la Genève internationale, endroit où il a inventé le Web en 1989. Sir Tim Berners-Lee se trouvait à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) lorsqu'il a remarqué que les scientifiques qui travaillaient avec le CERN, avaient des informations à partager sans disposer de moyen simple de les mettre à disposition. En a résulté le Web qui a alimenté la croissance rapide d'Internet, passé d'un simple réseau universitaire et de recherche au réseau mondial que nous connaissons aujourd'hui.

Le modèle multipartite de la gouvernance d'Internet qui a émergé lors du SMSI implique qu'aucune organisation ne soit propriétaire ou responsable d'Internet. Avec le SMSI, la Genève internationale a, dès le début, joué un rôle central en accueillant trois clusters qui se consacrent aux questions internationales les plus pressantes relatives à la gouvernance d'Internet.

⁵ <https://www.standard.co.uk/tech/who-is-tim-berners-lee-world-wide-web-www-inventor-net-worth-facts-quotes-a4088781.html>

3 CLUSTERS LIÉS À LA GOUVERNANCE D'INTERNET DANS LA GENÈVE INTERNATIONALE

*Dans notre monde interconnecté, la famille humaine ne bénéficiera pas du développement sans sécurité, elle ne bénéficiera pas de la sécurité sans développement et ne bénéficiera ni de l'un ni de l'autre sans le respect des droits de l'homme.*⁶

Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations unies, 2005

La citation du Secrétaire général Kofi Annan met en lumière les trois piliers fondateurs des Nations unies : la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement.⁷ Ces thématiques fondamentales sont toutes traitées dans la Genève internationale et incluent désormais des aspects numériques, comme on le constate en consultant la cartographie des questions relatives à la gouvernance d'Internet préparée par la Geneva Internet Platform (Annexe A). Dans leurs formes connectées, ces trois thématiques représentent les bases des clusters liés à la gouvernance d'Internet dans la Genève internationale.

Plus précisément, ces thématiques sont en lien avec les problèmes majeurs de la gouvernance d'Internet, dont certains existent depuis longtemps alors que d'autres sont émergents. Ces problèmes incluent notamment la réduction de la fracture numérique et l'aide au développement d'une économie numérique dans chaque pays. Dans le même temps, comme les activités connectées ont toujours plus d'importance, il est essentiel de garantir la cybersécurité et la confiance dans les activités en ligne. Il est également important de s'assurer que la protection des droits de l'homme s'applique de la même manière pour ces activités connectées. En définitive, la Genève internationale s'impose comme un lieu idéal pour traiter ces questions.

Le numérique pour le développement

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la fracture numérique a favorisé l'émergence de la gouvernance d'Internet à Genève et la tenue d'un Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en 2003. Bien qu'il soit important de connecter les gens, il est également essentiel de développer une économie numérique qui vise à apporter à chacun des opportunités de rejoindre le marché mondial. Genève est à la pointe de l'utilisation du numérique pour le développement, notamment en mettant au point des possibilités de commerce électronique, en établissant les règles du commerce numérique et en planifiant l'avenir du travail dans un monde numérique global.

La confiance numérique

Comme une grande part des activités se déroule désormais en ligne, la vulnérabilité des activités connectées est devenue de plus en plus visible et la cybersécurité est aujourd'hui une question essentielle. Les problèmes liés à la cybersécurité sont traités par plusieurs organisations à Genève et dans la région lémanique. Plus largement, les initiatives ne cherchent pas seulement à contrer les effets négatifs, elles ont également commencé à promouvoir la confiance numérique, à développer l'assurance en ligne afin d'accroître l'utilisation des services connectés et d'attirer de nouveaux utilisateurs.

⁶ <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2018-09-26/secretary-generals-remarks-high-level-event-marking-70th-anniversary>

⁷ <https://www.un.org/un70/en/content/videos/three-pillars/index.html>

Les droits numériques

Les problèmes liés aux droits de l'homme font intimement partie de la Genève internationale et englobent aussi les questions humanitaires. De nombreux travaux ont été consacrés à la manière d'appliquer les droits de l'homme à la sphère connectée, notamment en matière de respect de la vie privée et de liberté d'expression. D'autres ont essayé de déterminer comment tirer parti de la technologie pour garantir les droits de l'homme et apporter une aide humanitaire, tout en limitant les effets néfastes de la technologie. Genève est le lieu idéal pour mener ces travaux.

La Genève internationale dispose d'atouts considérables pour être un haut lieu de la gouvernance d'Internet. Compte tenu des inquiétudes liées à la « fragmentation » d'Internet entre les pays, il est nécessaire de trouver un lieu neutre, et la Suisse est réputée pour sa neutralité. Bon nombre d'acteurs internationaux sont déjà installés à Genève et d'autres s'y rendent pour des événements annuels et des réunions importantes. Enfin, Genève est le lieu idéal pour développer un « droit souple » et utiliser le « soft power » en ce qui concerne les questions internationales liées à Internet, mais aussi pour appliquer les lois internationales existantes ou éventuellement développer de nouvelles lois, en fonction des besoins et des objectifs des pays.

La Genève internationale est également parfaitement équipée pour soutenir les clusters. Dans l'ensemble, c'est la capacité de développer des politiques, d'en discuter et de les diffuser qui est requise. Genève et sa région disposent d'universités et d'instituts de recherche de rang mondial permettant de développer des idées, de nombreux endroits où l'on peut discuter de manière formelle et informelle, d'institutions de renforcement des capacités pour former les participants, et des missions permanentes de tous les États membres des Nations unies, ou presque, pour participer et interagir avec leurs capitales.

Les points forts de la Genève internationale ont été confirmés avec le choix d'installer à Genève certaines nouvelles initiatives et conférences annuelles. Par ailleurs, les nouvelles questions qui émergent, à l'instar de l'incidence des réseaux sociaux sur la démocratie, l'impact de l'intelligence artificielle ou encore l'inclusion financière dans les pays en développement, sont toutes traitées à Genève.

Toutefois, il existe également plusieurs points faibles qui empêchent Genève de concrétiser tout son potentiel, dans un contexte où d'autres villes se profilent sur les questions relatives à la gouvernance d'Internet. Après avoir exposé les activités présentes et futures et les difficultés rencontrées, le rapport proposera des recommandations pour permettre à Genève de se développer davantage comme centre majeur de la gouvernance d'Internet.

3.1 Le numérique pour le développement

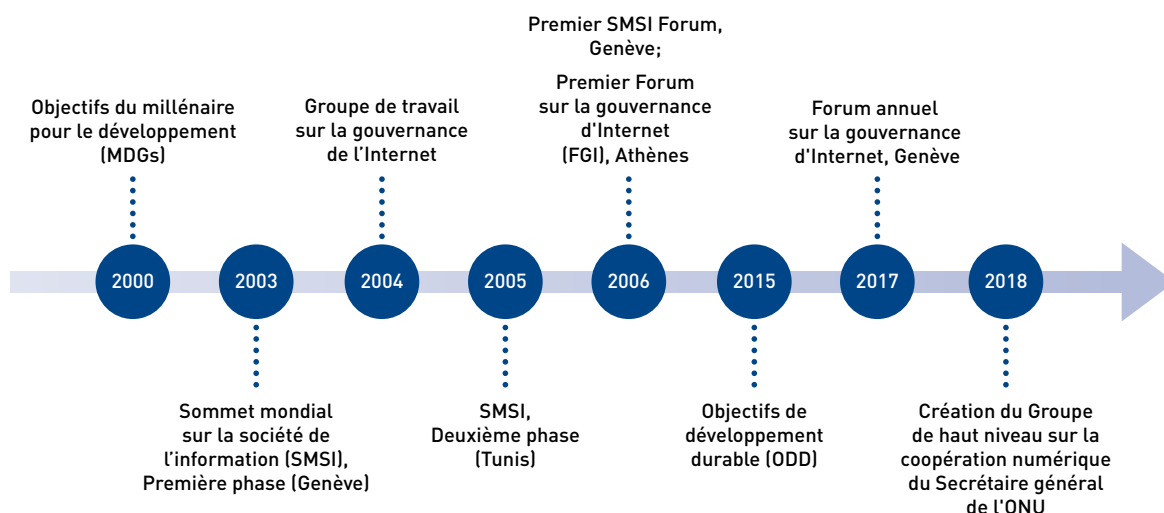
L'Agenda 2030 pour le développement durable reconnaît le fort potentiel de la connectivité globale pour stimuler les progrès de l'humanité. Il nous met au défi de garantir un accès universel et abordable à Internet pour tous.⁸

António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

Les activités du numérique pour le développement ont longtemps suivi deux chemins interconnectés. Le premier a donné la priorité à la réduction de la fracture numérique en augmentant la disponibilité et l'inclusion d'Internet. Le deuxième reconnaît que l'accès à Internet, et plus généralement la technologie numérique, est le moyen d'atteindre des objectifs de développement plus vastes. Cela a été reconnu dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) puis repris dans les Objectifs de développement durable (ODD), comme le faisait remarquer ci-dessus le Secrétaire général António Guterres.

⁸ <https://www.itu.int/en/sustainable-world/Pages/report-hlpf-2017.aspx>

■ **Illustration 1 – Chronologie : les objectifs des Nations unies et le numérique pour le développement (depuis 2000).**



Les OMD ont été adoptés en 2000 et visaient l'horizon 2015. L'un des objectifs concernait la mise à disposition des bénéfices des nouvelles technologies, notamment des technologies de l'information et de la communication (TIC). Par ailleurs, il a été établi que la réalisation de cet objectif pourrait contribuer à atteindre les autres objectifs. Ainsi, lorsque l'Assemblée générale des Nations unies a accepté d'organiser le SMSI, elle a octroyé un rôle primordial à l'Union internationale des télécommunications (UIT) afin de soutenir les TIC pour atteindre les OMD.

L'un des résultats du SMSI a été le Plan d'action de Genève, qui comporte un certain nombre de lignes d'action à mettre en œuvre au fil des années. Afin de suivre les lignes d'action, le Forum du SMSI a débuté en 2006 sous la forme d'un événement annuel accueilli par l'UIT à Genève, en partenariat avec d'autres organisations, tels que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La Réunion de haut niveau du SMSI + 10 en 2014 a permis d'élaborer une vision pour l'avenir.

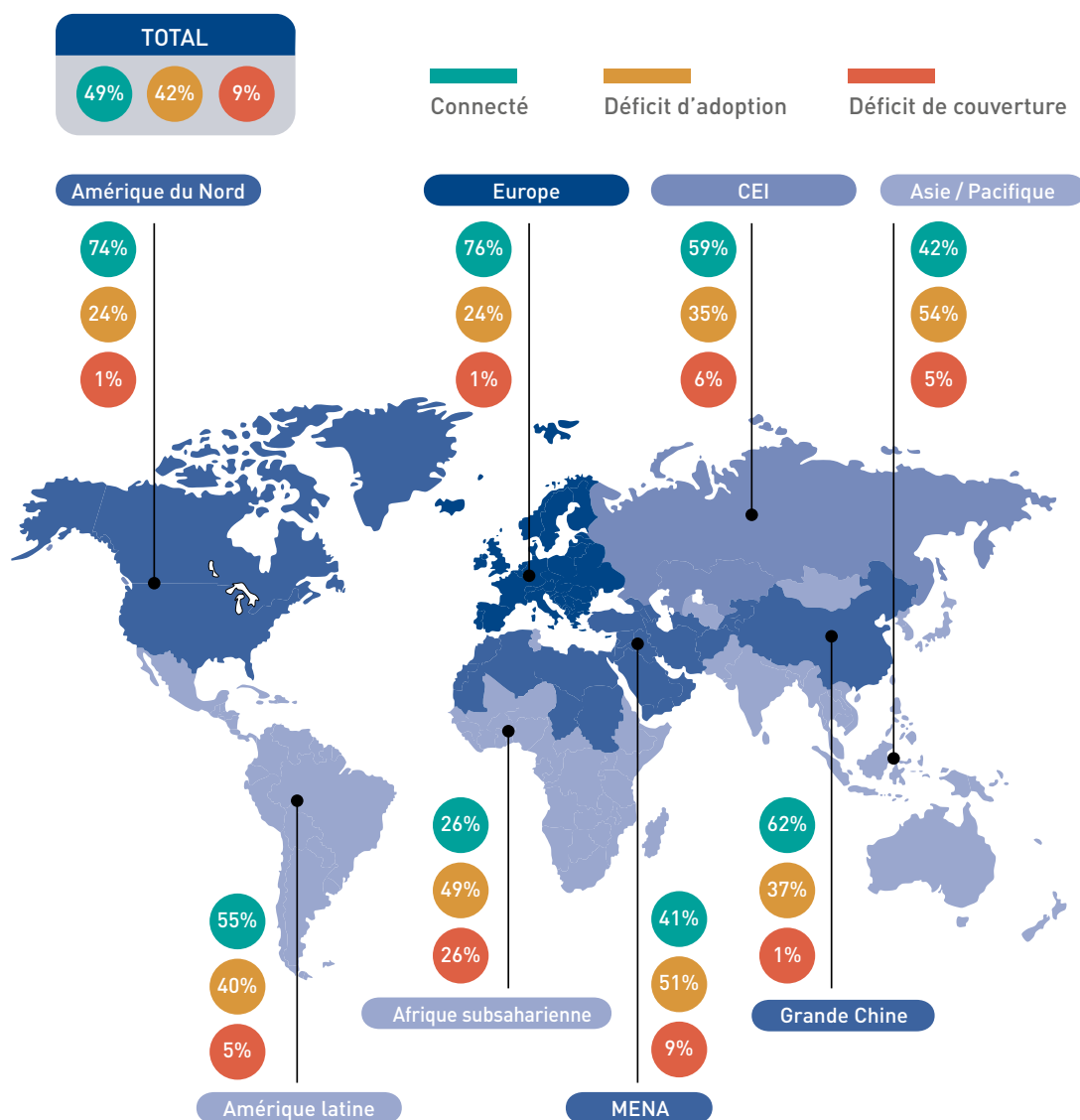
En 2015, lorsque les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ont été adoptés, la technologie numérique a conservé le rôle central qu'elle jouait dans la réalisation des OMD. L'ODD 9 vise en effet à accroître la couverture et l'adoption d'Internet mais on considère également qu'Internet pourrait contribuer à atteindre les autres objectifs. Lorsque l'Assemblée générale des Nations unies a examiné un rapport analysant l'évolution des dix années écoulées depuis le SMSI, elle a invité les parties prenantes à intégrer les TIC dans la mise en œuvre des ODD.

Il est reconnu depuis longtemps que l'accès à la connectivité est une première étape nécessaire pour réduire la fracture numérique. Au début des années 2000, l'Internet mobile haut débit était encore en projet et le smartphone moderne n'existait pas. La forme d'accès existante reposait sur l'utilisation des réseaux fixes qui affichaient de longues listes d'attente dans la plupart des pays en développement et nécessitait de coûteux ordinateurs personnels. C'est pourquoi il est important d'accroître les infrastructures nécessaires pour réduire la fracture numérique.

Toutefois, le déploiement généralisé de la téléphonie mobile, qui a précédé l'Internet à haut débit mobile, a considérablement modifié l'image du développement, comme le montre l'illustration 2. Aujourd'hui, 91 % de la population mondiale a accès à des réseaux Internet à haut débit mobile, soit une avancée remarquable par rapport à l'attente sans fin du déploiement de connexions fixes. Cependant, seulement 49 % de la population mondiale est abonné à Internet haut débit. Cela révèle deux déficits : tout d'abord, un manque de couverture, du fait que 9 % de la population ne peut pas recevoir de signal haut débit mobile. Le second déficit, tout aussi important, est un déficit d'adoption, du fait que 42 % de la population pourrait se connecter mais a choisi de ne pas le faire, pour des raisons de coûts ou d'autres motifs liés à la demande.

Comme le montre l'illustration 2, des différences régionales significatives apparaissent derrière ces moyennes globales. Le déficit d'adoption atteint 54 % en Asie-Pacifique : le déficit de couverture y est très faible, mais la majorité de la population n'a pas encore adopté le haut débit mobile. Le déficit de couverture le plus important se situe en Afrique subsaharienne, avec 26 %, tandis que d'autres régions descendent à 1 %, soit quasiment la couverture universelle. Enfin, le niveau des connexions haut débit mobile varie entre 26 % en Afrique subsaharienne et 76 % en Europe.

■ Illustration 2 – Couverture du haut débit mobile (GSMA, The Mobile Economy, 2020)



Par conséquent, bien qu'il soit important de réduire le déficit de couverture pour garantir une connexion à chacun, n'importe où, il existe un mouvement considérable dans le développement numérique visant à combler le déficit d'adoption, étant donné qu'il concerne près de la moitié de la population, voire davantage, dans un certain nombre de régions. Cela implique d'accroître la demande en réduisant le coût de l'accès et des appareils, et en augmentant la pertinence d'Internet dans la vie des gens. Ce décalage s'est reflété dans les activités destinées à réduire la fracture numérique à Genève. En particulier, l'accent mis sur le développement de l'économie numérique des pays incite à aller en ligne pour mener des activités économiques, tant pour acheter que pour vendre des produits et des services.

Genève est bien placée pour faciliter le dialogue sur les questions numériques, en raison de la présence des agences des Nations unies, des ONG, d'autres organisations internationales comme le CICR, le World Economic Forum (WEF) et d'autres parties prenantes. Elle offre donc une plateforme neutre pour discuter de problèmes de portée mondiale. En conséquence, Genève favorise les partenariats locaux et crée un pouvoir de mobilisation qui encourage l'organisation d'événements et le dialogue.

L'UIT – en tant qu'agence spécialisée des Nations Unies pour les TIC, avec son engagement à apporter une connectivité universelle, équitable et significative pour tous – est fière de faire partie intégrante des conversations numériques que Genève encourage.⁹

Doreen Bogdan-Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT

Union internationale des télécommunications (UIT)



www.itu.int

- **Création :** 1865
- **But :** promouvoir, faciliter et favoriser un accès abordable et universel aux réseaux, services et applications de télécommunications/d'informations et aux réseaux des technologies de communication, ainsi que leur utilisation, pour une croissance et un développement sociaux, économiques et écologiquement durables
- **Secrétaire-Général :** Houlin Zhao (Chine)
- **Personnel :** ~ 680 (2019)
- **Personnel permanent à Genève :** 615 (2019)
- **Budget :** 167'478'000 CHF (2020)
- **Principal contributeur :** États-Unis (9,5 million CHF) et Japon (9,5 million CHF)
- **Contribution de la Suisse :** 3,2 million CHF



⁹ Interview de Doreen Bogdan-Martin, 11 mars 2020

L'UIT est la plus ancienne agence internationale de Genève. Elle a débuté ses activités en 1865, d'abord pour garantir la coopération internationale pour les services du télégraphe puis de la téléphonie. C'est une agence spécialisée des Nations unies associée à la connectivité, dont la mission consiste à connecter les personnes du monde entier, quel que soit l'endroit où elles vivent et quels que soient leurs moyens. L'UIT a donc joué un rôle prépondérant pour améliorer l'accès à Internet, ce qui explique son rôle de leader lors du SMSI.

L'UIT est divisée en trois secteurs qui contribuent à l'objectif d'augmenter la disponibilité et l'adoption d'Internet.

- Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T). Ce secteur développe des normes, notamment celles utilisées sur Internet, comme la diffusion vidéo en continu, la voix sur IP et la cybersécurité. Ces normes sont développées sous forme de recommandations, qui peuvent être utilisées de manière volontaire ou que les gouvernements peuvent intégrer à leur législation nationale. Elles permettent de garantir la disponibilité et la capacité d'utilisation globales des contenus et services Internet.
- Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R). Ce secteur est chargé de la gestion internationale des radiofréquences, notamment pour les communications haut débit mobile, le Wi-Fi et les services satellites. Le spectre sous-tend la croissance du haut débit mobile par l'intermédiaire de sa 3e génération (3G) puis de la 4G et de la 5G qui apparaît aujourd'hui.
- Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D). Ce secteur est chargé de réduire la fracture numérique mais aussi d'une large gamme d'activités de gouvernance, notamment le soutien des cadres de réglementation pour le développement, le renforcement des capacités et le recueil de statistiques sur les TIC auprès des États membres.

Les statistiques recueillies par l'UIT-D illustrent les progrès réalisés dans le cadre des objectifs d'inclusion numérique et les réglementations qu'elles étudient permettent de guider les pays pour remédier à leurs lacunes. L'évolution est cependant plus lente que prévu. Pour développer davantage les cadres de réglementation, l'UIT-D organise chaque année un colloque mondial des régulateurs (GSR), qui devait se dérouler à Genève en septembre 2020 mais qui sera finalement virtuel du fait de la pandémie de COVID-19. En outre, depuis 2010, un groupe de travail du Conseil sur les questions de politique publique internationale en rapport avec Internet (CWG-Internet) travaille sur les questions de politique, en consultation avec toutes les parties prenantes.

Le rôle de l'UIT a fait l'objet d'appréciations divergentes en ce qui concerne la gouvernance d'Internet. Au fil des ans, des États membres ont poussé l'UIT à jouer un rôle plus important sur les questions de gouvernance, notamment dans le contrôle du système de noms de domaine (DNS). Pour certains, le fait que les ressources internationales clés doivent être soumises à un contrôle multilatéral constitue un point de vue étatiste. Des pays plaident pour qu'une part plus importante de la gouvernance d'Internet soit confiée à des mains multilatérales, celles de l'UIT ou d'une nouvelle entité, afin qu'il soit plus facile, notamment pour les pays en développement, de participer. Un autre groupe de pays, dont les États-Unis, a cherché à maintenir le statu quo, avec succès jusqu'ici.

Bien que l'UIT soit une organisation multilatérale qui représente ses États membres, elle compte des centaines de membres sectoriels, comme d'autres organisations internationales, des organisations à but non lucratif, des régulateurs, des opérateurs de télécommunications, des universités et des sociétés Internet. Ces membres peuvent participer à des groupes d'étude sur les questions émergentes ainsi qu'à des conférences et des débats. Ils peuvent participer à des délégations avec leurs gouvernements, mais ils n'ont pas le droit de vote. L'UIT compte aujourd'hui parmi ses membres la Société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet (ICANN), tous les registres Internet régionaux qui travaillent avec l'ICANN pour l'administration des ressources Internet ou encore l'Internet Society.

De plus, l'UIT a conclu un certain nombre de partenariats pour traiter des problèmes de gouvernance. La Broadband Commission for Sustainable Development a été développée conjointement par l'UIT et l'UNESCO pour promouvoir le haut débit dans les pays en développement et les collectivités mal desservies. Cette

commission est composée de leaders industriels, de responsables d'agences internationales et d'ONG ainsi que d'autres décideurs politiques et représentants gouvernementaux de haut rang. Pour promouvoir le haut débit, elle a défini des cibles de plaidoyer pour la mise en place du haut débit et l'inclusion numérique. Elle publie un rapport annuel sur l'état du haut débit et se concentre sur des domaines thématiques comme la santé et la formation numériques. D'autres partenariats, notamment avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou la CNUCED, sont décrits ci-après.

Deux organisations non gouvernementales basées à Genève – l'Internet Society et le World Economic Forum (WEF) – ont également joué des rôles prépondérants dans la promotion du développement et de l'adoption d'Internet. L'Internet Society, dont le bureau principal est à Genève, soutient depuis longtemps le renforcement des infrastructures dans les pays en développement, notamment les points d'échange Internet et les réseaux d'accès communautaires. Le WEF qui a son siège à Genève, favorise la coopération entre le public et le privé. Il est à l'origine de l'initiative « Internet pour tous » qui a rassemblé le secteur privé, des organisations internationales, d'autres organisations à but non lucratif et le milieu universitaire afin d'identifier et de mettre en oeuvre des manières pratiques d'améliorer l'adoption d'Internet.

Économie numérique

Bien qu'il soit important de réduire la fracture numérique pour que tout le monde ait un accès à Internet, il est également essentiel que les pays développent leur économie numérique. Cela offre des opportunités économiques aux citoyens et permet aux entreprises de rejoindre l'économie mondiale. Le commerce électronique est une composante majeure de l'économie numérique, non seulement entre les consommateurs et les revendeurs, mais aussi entre les entreprises. Alors que le commerce électronique entre les pays se développe considérablement au niveau mondial, des règles de commerce numérique entre les pays doivent être établies. Genève est au centre de nombreux efforts internationaux vers une économie numérique mondiale et inclusive.

Basée à Genève, la CNUCED est un leader mondial de l'élaboration de politiques de commerce électronique, avec une approche étendue et inclusive. Elle a débuté par des rapports sur le commerce électronique pour les pays en développement, puis a accueilli sa première Semaine du commerce électronique à Genève en 2016. En 2019, la Semaine du commerce électronique a rassemblé 1500 participants issus de 135 pays et de tous les secteurs pour débattre des opportunités et des défis de l'économie numérique. Elle est désormais organisée en parallèle au Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique, mobilisé pour favoriser le commerce électronique national et transfrontalier dans les pays en développement.¹⁰

De plus, la CNUCED a rassemblé des statistiques sur le commerce électronique, étudié les droits informatiques correspondants dans chaque pays et renforcé les capacités des différents pays. Elle réalise aussi des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique des pays les moins avancés (PMA) afin d'examiner le commerce électronique dans ces pays et de recommander des mesures politiques. Enfin, elle a créé l'initiative « eTrade for All », un partenariat comptant 30 organisations internationales à Genève et au-delà, visant à permettre aux pays en développement d'accéder à une assistance technique et financière dans les domaines pertinents pour le commerce électronique.

La CNUCED a aussi concentré ses efforts sur les investissements étrangers dans le secteur du numérique afin de proposer des recommandations visant à accroître les investissements nécessaires pour mettre sur pied une économie numérique dans différents pays. Ce projet a également été entrepris par le WEF dans le cadre d'un nouveau flux de travail afin de promouvoir et de faciliter les investissements dans l'économie numérique. En outre, le Centre du commerce international (CCI), également situé à Genève, a complété le travail de la CNUCED sur le commerce électronique, en aidant les petites entreprises à disposer d'une présence internationale en ligne grâce à son programme « ecomConnect » et à sa plate-forme en ligne.

¹⁰ En 2020, la CNUCED a organisé en ligne la semaine du commerce électronique en raison de la pandémie.

Alors que les pays développent leur économie numérique, le commerce numérique entre les pays devient un sujet crucial, notamment pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC), organe multilatéral de gestion des problèmes du commerce mondial. L'OMC a commencé à s'intéresser au commerce électronique en 1998, lors de sa deuxième conférence ministérielle à Genève, en lançant un programme qui existe encore aujourd'hui. Actuellement, un certain nombre de pays ont choisi d'entamer des négociations sur le commerce électronique à Genève, sous l'égide de la Joint Statement Initiative (JSI).

L'économie numérique influence sans aucun doute l'emploi et les travailleurs. L'Organisation internationale du travail (OIT) mène l'initiative « L'avenir du travail », qui inclut les questions concernant l'influence des plateformes numériques et des technologies futures. Les plateformes de travail numérique permettent à chaque personne disposant d'un accès à Internet de gagner de l'argent par l'intermédiaire de microtâches. L'OIT a étudié ce phénomène pour en comprendre l'impact sur le travail et s'est intéressée à l'importance du travail décent dans le contexte des ODD. Nous aborderons ce point par la suite.

Du fait de son volume et de son importance, le commerce électronique et ses différents aspects sont également traités par des organisations non gouvernementales à Genève. CUTS International, ONG à but non lucratif, assiste les négociateurs des pays en développement lors des discussions en cours sur le commerce numérique. L'International Institute on Sustainable Development, groupe de réflexion canadien à but non lucratif disposant d'un bureau à Genève, publie des études sur les problèmes liés au commerce numérique. Le WEF possède également un programme lié au commerce numérique, qui permet d'impliquer le secteur privé dans les questions liées au commerce.

Enfin, il existe un certain nombre de grands événements annuels consacrés aux aspects du numérique pour le développement. Comme mentionné, Genève a accueilli la première phase du SMSI en 2003. L'UIT accueille depuis lors le Forum annuel du SMSI qui comptait 3000 participants en 2019. L'UIT est également à l'origine d'une série d'événements annuels sur l'Intelligence artificielle au service du bien social, qui ont réuni 2800 participants en 2019. La Semaine du commerce électronique de la CNUCED, en 2019, a accueilli 1500 participants. Le Forum public de l'OMC a proposé des ateliers sur les problèmes liés au commerce numérique à quelques 1500 participants l'année dernière. Enfin, l'Internet Society a célébré son 20e anniversaire en 2012 avec un forum INET mondial à Genève.

Les Objectifs de développement durable

Les Objectifs de développement durable (ODD) représentent la feuille de route mondiale pour le développement, la paix et le bien-être, en réunissant des acteurs qui n'avaient jamais travaillé ensemble auparavant, issus des Nations Unies, des ONG, des entreprises, des médias et du monde universitaire. Les ODD constituent l'outil le plus extraordinaire et le plus approprié pour résoudre les problèmes colossaux auxquels le monde est confronté aujourd'hui, et la technologie est un outil puissant et indispensable pour ce faire.¹¹

Michael Møller, ancien sous-secrétaire général des Nations unies

¹¹ Interview de Michael Møller – 4 mars 2020.



L'objectif 9.C vise à «accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020». Cet objectif est directement lié au travail de l'UIT sur la fracture numérique ainsi qu'au travail de la Broadband Commission.



L'objectif 8 vise à «promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous». Les travaux sur l'économie numérique et sur l'avenir du travail permettent de réaliser cet objectif.



Digital Health for Africa est un partenariat entre l'UIT et l'OMS destiné à promouvoir l'utilisation des TIC dans le secteur de la santé et permettant d'offrir des compétences numériques au secteur des soins de santé. Autre initiative entre les deux organisations, «BeHe@lthy, BeMobile» utilise les téléphones mobiles pour permettre aux personnes de gérer certaines maladies.



La Campagne sur les compétences numériques pour l'emploi de l'UIT et de l'OIT vise à former cinq millions de jeunes aux nouveaux emplois nécessitant des compétences digitales dans l'économie numérique.



EQUALS est un partenariat entre l'UIT, l'ONU Femmes, le Centre du commerce international (CCI) et d'autres, visant à réduire la fracture numérique genrée et à encourager les femmes et les filles. Ses activités incluent le développement d'une plateforme permettant de tirer parti des efforts actuels et le recueil de données afin de mesurer les progrès réalisés.



L'initiative «Tous unis pour des villes intelligentes et durables» (U4SSC) a été lancée par l'UIT et la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) afin d'utiliser les TIC pour permettre la transition vers des villes intelligentes et durables.

SDG Lab et Niger 2.0



Le projet « Niger 2.0 - Digital Gateway to Sustainable Development » [Source: UIT, 2020]

Le SDG Lab a été créé pour utiliser le pouvoir de mobilisation des Nations unies et tirer parti de l'écosystème genevois afin de contribuer à la réalisation des ODD, en aidant à connecter les pays aux bonnes personnes ou différentes communautés entre elles. L'une des toutes premières initiatives a consisté à aider le gouvernement du Niger à bénéficier rapidement et efficacement de l'expertise de Genève pour contribuer à son développement grâce à l'utilisation de la technologie.

Nadia Isler, Directrice du SDG Lab, ONUG

Le SDG Lab est une initiative multipartite sous l'égide de l'Office des Nations unies à Genève (ONUG) qui vise à permettre la mise en oeuvre des ODD en tirant parti de l'utilisation de l'écosystème genevois et en améliorant l'enrichissement mutuel au sein de cet écosystème. Le SDG Lab utilise le pouvoir de mobilisation des Nations unies et permet aux pays d'accéder à l'expertise genevoise et de créer des connexions entre les organisations et les communautés.

Le Niger a développé un plan d'utilisation de la technologie pour créer Niger 2.0 qui a pour but d'améliorer l'accès à Internet dans les villages reculés et à mettre en place un programme d'administration en ligne efficace pour parvenir à réaliser les ODD. Le ministre Ibrahim Guimba Saidou a effectué une visite de quatre jours à Genève en mars 2018 où il a pu participer à des réunions bilatérales

organisées par le SDG Lab et à un atelier avec des intervenants issus de divers secteurs de la Genève internationale. Il en a résulté la concrétisation de plusieurs partenariats, notamment avec l'UIT, l'OMS et la CNUCED, pour mobiliser l'expertise et sécuriser le financement lié à l'établissement de villages intelligents au Niger.

En définitive, cette étude de cas met en exergue le rôle des ODD pour concentrer les efforts d'utilisation de la technologie mais également l'expertise et les capacités disponibles au sein de la Genève internationale. L'une de nos recommandations serait de renforcer la visibilité de toutes les parties prenantes de la Genève numérique afin qu'elle puisse contribuer, comme au Niger, à résoudre des problèmes en proposant des solutions pratiques et concrètes.

3.2 La confiance numérique

Nous nous retrouvons dans un monde où rien ne semble hors de portée des attaques des États-nations. Les conflits entre nations ne sont plus confinés au sol, à la mer et à l'air car le cyberspace est devenu un nouveau champ de bataille potentiel et mondial. Le risque est toujours plus grand de voir les gouvernements tenter d'exploiter les logiciels, voire de les transformer en armes pour atteindre des objectifs de sécurité nationale. Les investissements gouvernementaux dans les cyberattaques se multiplient. [...]

Le temps est venu de demander aux gouvernements du monde de se rassembler, d'imposer des normes de cybersécurité internationales, d'adopter de nouvelles règles contraignantes et d'oeuvrer à leur mise en application.

En bref, le temps est venu pour les gouvernements d'adopter une Convention de Genève numérique pour protéger les civils sur Internet.¹²

Brad Smith, Président, Microsoft Corporation

Les trois moments forts de la Genève internationale font suite à des guerres qui ont conduit à la création d'institutions ayant pour but d'instaurer la paix et la sécurité. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été fondé à Genève en 1863, suite aux expériences vécues par son fondateur Henry Dunant pendant la bataille de Solferino, dans le nord de l'Italie. Ensuite, après la Première Guerre Mondiale, la Société des Nations s'est installée à Genève suite au Traité de Versailles de 1919. Enfin, après la Deuxième Guerre Mondiale, le siège européen des Nations unies a été installé à Genève en 1946, ainsi qu'un certain nombre de sièges ou de bureaux d'agences.

Genève est récemment devenue une base pour le développement de la confiance numérique, s'appuyant sur les activités des organisations existantes et accueillant également de nouvelles organisations. L'impact du manque de cybersécurité est coûteux alors que les cyberattaques ne cessent d'augmenter et que les risques de représailles et d'escalade sont réels entre les acteurs étatiques et non étatiques. De plus, les faibles niveaux de confiance numérique qui en résultent peuvent entraver les efforts visant à réduire la fracture numérique, mais également limiter la volonté de ceux qui sont déjà connectés de s'engager dans des activités sensibles en ligne, pour des usages personnels, professionnels ou gouvernementaux.

Trois éléments de la confiance numérique, qui sont étroitement liés entre eux, font l'objet d'une attention particulière dans la région de Genève (illustration 3). Tout d'abord, les organisations font face au manque généralisé de cybersécurité, qui expose les individus et les organisations à des violations de données. Même si de nombreuses violations sont l'oeuvre de pirates ou de criminels, le problème des attaques malveillantes étatiques et non étatiques est devenu crucial. De façon plus générale, le renforcement de la confiance numérique ne consiste pas seulement à réduire les activités répréhensibles, mais aussi à promouvoir un comportement éthique de la part d'acteurs ayant accès à des contenus et des données sensibles.

¹² Brad Smith, « The need for a Digital Geneva Convention », Microsoft, 14 février 2017.
<https://blogs.microsoft.com/on-the-issues/2017/02/14/need-digital-geneva-convention/>

■ Illustration 3 – Composantes de la confiance numérique



L'amélioration de la confiance numérique nécessite une démarche internationale incluant des approches techniques, juridiques, économiques et sociales au sein d'un cadre de travail multipartite, ce que peut justement proposer la Genève internationale. Les actions destinées à traiter l'un des trois aspects de la confiance numérique sont bénéfiques pour les autres aspects, comme en témoignent les exemples ci-après.

Cybersécurité. Le manque de cybersécurité est à la base de l'érosion de la confiance numérique. Il est exploité par les criminels pour dérober des données appartenant à des individus, des entreprises et des organisations et par les pirates pour interrompre l'accès à certains domaines d'Internet. L'UIT évalue l'engagement des pays envers la cybersécurité dans son Indice mondial de cybersécurité et aide les États membres à développer des capacités de cybersécurité et à renforcer la confiance dans les TIC. Le Centre pour la cybersécurité du World Economic Forum s'appuie sur des partenariats avec le monde des affaires et les gouvernements pour améliorer la cybersécurité au sein de l'industrie. Enfin, le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP) est une fondation qui développe des politiques de cybersécurité et s'engage dans le renforcement des capacités pour les diplomates.

À Genève, les différentes communautés sont interdépendantes, car elles font face aux mêmes questions vitales : comment évoquer le bien commun lorsqu'il y a une nette sous-représentation de certaines parties du monde dans les cyber discussions ? Comment faire progresser les normes et les réglementations ? Comment obtenir un consensus sur la souveraineté et le cyberspace ? Comment inciter les acteurs étatiques et non étatiques à appliquer les normes ? Comment appliquer des sanctions lorsque les normes ne sont pas respectées ? Comment assister les populations civiles ciblées de manière évolutive et durable, lorsqu'il existe une telle asymétrie dans les capacités des attaquants et des défenseurs ? Comment garantir la fiabilité lorsque les acteurs étatiques et les mandataires liés opèrent dans une culture d'obscurantisme, profitant d'un paysage technique qui évolue à un rythme exponentiel (l'intelligence artificielle, la 5G) ?

Tous ces défis ont permis l'établissement du CyberPeace Institute à Genève. Nous savons que la gouvernance d'Internet est un processus complexe, mais nous n'oublions pas que les intérêts civils doivent être une priorité de nos actions. La gouvernance d'Internet consiste à garantir la préparation d'un

cadre normatif par rapport à la sophistication des actes malveillants d'acteurs étatiques et non étatiques. Il est donc indispensable de garantir que ce cadre fournisse les outils et méthodologies nécessaires pour tenir les acteurs malveillants pour responsables et que les actes répréhensibles soient soumis à des sanctions.

*Le CyberPeace Institute est fier de faire partie intégrante de la conversation numérique entretenue par Genève.*¹³

Stéphane Duguin, PDG, CyberPeace Institute

Cyberpaix. Le CICR, dont le travail repose sur les Conventions de Genève de 1949, affirme que le droit international humanitaire restreint les cyber opérations pendant les conflits armés et il travaille à résoudre les problèmes qui ont fait leur apparition. Le Président de Microsoft, Brad Smith, a attiré l'attention sur les attaques de civils soutenues par les États en proposant une Convention de Genève numérique.¹⁴ Il s'agissait d'un appel aux gouvernements pour l'adoption d'une Convention qui protégerait les civils des cyberattaques d'États-nations.

La première étape du projet de Brad Smith était de faire collaborer l'industrie pour protéger les utilisateurs des attaques malveillantes, et cela s'est concrétisé par le Cybersecurity Tech Accord qui compte aujourd'hui 144 entreprises technologiques mondiales parmi ses signataires. De plus, Microsoft est l'un des principaux donateurs du nouveau CyberPeace Institute, établi à Genève pour porter assistance aux organisations civiles victimes de cyberattaques, trouver les responsables des cyberattaques en les analysant, et pour faire progresser le droit et les normes internationales afin de promouvoir un comportement responsable dans le cyberspace.

En outre, la fondation ICT for Peace (ICT4Peace) a pour mission de sauver des vies et de protéger la dignité humaine grâce aux TIC. Elle travaille depuis de nombreuses années sur l'utilisation malveillante des TIC par les acteurs étatiques et non étatiques. Depuis 2003, elle explore l'utilisation des TIC et des nouveaux médias à des fins pacifiques, telles que la gestion des crises et la consolidation de la paix, et depuis 2007, elle promeut la cybersécurité et un cyberspace pacifique. Elle a commencé avec le soutien du gouvernement suisse et a une longue liste de partenariats avec les Nations unies et ses agences, d'autres fondations, des gouvernements nationaux et des sociétés Internet.

Confiance numérique. Ces dernières années, des problèmes plus importants de confiance numérique ont commencé à apparaître. L'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) a créé le Center for Digital Trust (C4DT) destiné à réunir des entreprises du secteur privé et les laboratoires de l'EPFL afin de développer des technologies génératrices de confiance. Le Geneva Dialogue on Responsible Behaviour in Cyberspace est une initiative du gouvernement suisse qui entre dans sa deuxième phase cette année. Son travail est consacré aux rôles et responsabilités du monde des affaires et aide ce dernier à contribuer aux efforts mondiaux en matière de sécurité et de stabilité dans le cyberspace, au niveau des Nations unies et partout ailleurs. Enfin, la Swiss Digital Initiative vise à renforcer la confiance dans les technologies numériques et à sauvegarder des normes éthiques ; c'est une nouvelle fondation basée à Genève, financée par digitalswitzerland, une initiative multipartite qui a pour but de renforcer la position de la Suisse comme principal centre d'innovation.

¹³ Interview de Stéphane Duguin – 2 mars 2020

¹⁴ <https://www.microsoft.com/en-us/cybersecurity/content-hub/a-digital-geneva-convention-to-protect-cyberspace>



Doris Leuthard

Présidente de la fondation Swiss Digital Initiative, ancienne Présidente de la Confédération suisse

Que pensez-vous du rôle de Genève en tant que centre de la gouvernance d'Internet ?

Depuis 100 ans, Genève est un centre majeur de la diplomatie internationale. Les droits de l'homme, les valeurs humaines, la paix, la transparence, la coopération ont toujours été des priorités. Des valeurs qui comptent non seulement dans le vieux monde analogique mais encore plus dans le monde numérique. Le rôle de centre international de la gouvernance d'Internet est donc inscrit dans l'ADN de Genève.

Pourquoi avoir choisi Genève pour le siège de la fondation Swiss Digital Initiative ?

Outre la réputation historique de Genève, c'est également le fait que la plupart des organisations des Nations unies, des ambassades et beaucoup d'entreprises multinationales y sont installées. Cela permet de pouvoir rencontrer facilement des experts, des diplomates, des personnes venant du monde entier ainsi que du monde universitaire. C'est un véritable écosystème qui facilite les contacts, les échanges, les réunions, etc. Et c'est une plateforme fantastique pour une approche multipartite de l'Internet ! La SDI a donc préféré Genève à Zurich. Nous avons nos bureaux sur le Campus Biotech de l'EPFL à Genève, avec la fondation GESDA, autre initiative qui bénéficie du soutien de la Confédération suisse.

Comment envisagez-vous le futur rôle de Genève dans la gouvernance d'Internet ? Quels sont ses points forts et ses faiblesses ?

Le rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique [auquel appartenait Mme Leuthard] recommandait en juillet 2019 au Secrétaire général des Nations unies trois manières de créer une nouvelle architecture pour la gouvernance d'Internet. Comme nous savons à quel point il est

difficile de créer une nouvelle entité, nous avons suggéré de nous appuyer sur des organisations et structures existantes. Genève peut donc jouer un rôle dans l'avenir. Avec le Forum sur la gouvernance de l'Internet, elle accueille déjà une plateforme qui pourrait être renforcée. Pour les points forts, je vous laisse relire mes réponses aux questions précédentes. Sa faiblesse réside dans le fait que, pour le moment, il n'y a pas de grande entreprise technologique. Mais cela peut également être considéré comme un aspect positif car cela induit moins de dépendance et des avis plus neutres.

Que recommanderiez-vous aux parties prenantes, notamment aux gouvernements, pour aider Genève à atteindre son potentiel dans la gouvernance d'Internet ?

Une grande partie des droits fondamentaux s'applique également dans le cyberspace. Mais il est important de les adapter, de les interpréter. Jusqu'à présent, nous n'avons pas beaucoup de directives et de principes définis au niveau international. Nous faisons face à un grand nombre de mesures différentes. Tant que le cadre juridique est aussi fragmenté, les géants du secteur technologique disposent d'une trop grande liberté d'action. Personne ne peut réguler et diriger seul les affaires liées à Internet. Les données représentent le pouvoir et l'interdépendance est de plus en plus importante. Par conséquent, les gouvernements, les entreprises et les sociétés ont un intérêt à la sécurité juridique, à des valeurs et principes définis au niveau international, à la coopération et au dialogue. Genève est parfaite pour cela, avec les organisations des Nations unies, les ONG, les diplomates, etc. Le plus tôt sera le mieux !¹⁵

¹⁵ Interview de Doris Leuthard, traduit de l'anglais – 24 mai 2020.

Un label de confiance numérique



Le Swiss Global Digital Summit, Genève, septembre 2019

La fondation Swiss Digital Initiative (SDI) a été créée en septembre 2019 lors du Swiss Global Digital Summit à Genève, organisé sous le patronage d'Ueli Maurer, alors Président de la Confédération suisse. L'objectif de la SDI consiste à faciliter la mise en œuvre de normes éthiques dans les applications en ligne afin d'accroître la confiance du public à l'égard des technologies numériques et des acteurs qui participent à la transformation numérique.

Le premier projet de la SDI est un label de confiance numérique qui servira à assurer les utilisateurs qu'un service spécifique remplit plusieurs critères, notamment sécurité, fiabilité, gestion respectueuse des données et interactions responsables avec les utilisateurs. Il a été mis au point grâce à l'aide de nombreux acteurs suisses, notamment l'EPFL et l'Université de Genève, le Credit Suisse, IBM Suisse, SBB, Swiss Re, Kudelski, pour n'en citer que quelques-uns.

En juin 2020, la création de la Trust Valley a été annoncée. Elle vise à garantir la croissance de l'économie numérique compte tenu de la dépendance accrue à Internet, qui s'est encore renforcée avec la crise du COVID-19. La Trust Valley rassemble des acteurs de toute la région lémanique, y compris les cantons de Vaud et de Genève, des institutions d'enseignement supérieur et des entreprises qui travaillent sur la confiance numérique et la cybersécurité. L'objectif consiste à travailler ensemble pour tirer parti de l'expertise dans la région, regrouper les connaissances et les technologies et affronter les défis dans les secteurs clés, avec notamment un projet « Trust4Health » visant à améliorer la confiance numérique dans le contexte de la crise du COVID-19.

Les principes de la confiance numérique sont importants au niveau mondial mais ils le sont aussi au sein de la Genève internationale afin de protéger les données sensibles. Le CICR reconnaît les conséquences positives de la technologie dans les actions humanitaires mais aussi le besoin vital de protéger les données personnelles, surtout lors d'actions humanitaires. Il a donc développé un manuel sur la protection des données dans l'action humanitaire (*Handbook on Data Protection in Humanitarian Action*, en anglais uniquement), qu'il utilise lors d'ateliers organisés pour d'autres organisations internationales.

Les initiatives et institutions susmentionnées cherchent toutes à gérer les problèmes importants de la gouvernance d'Internet. Chacune repose sur des partenariats au sein de la Genève internationale et, dans leur ensemble, elles contribuent à développer des politiques, des stratégies, des normes et des outils pour promouvoir la confiance numérique au sein de l'industrie et des gouvernements, avec l'aide de nombreuses parties prenantes, en publiant des études et en s'investissant dans le renforcement des capacités.

3.3 Les droits numériques

Internet est de plus en plus utilisé, que ce soit pour la socialisation et le divertissement, les achats et les affaires, en politique et dans les mouvements de protestations, ainsi que par des services gouvernementaux notamment dans la santé et la formation. L'utilisation accrue d'Internet a fait émerger des questions liées aux droits fondamentaux de l'homme. En effet, bon nombre de ces services en ligne exigent des données personnelles, qui peuvent être utilisées abusivement, par exemple à des fins de surveillance, mettant ainsi à mal le droit au respect de la vie privée. De la même manière, les gouvernements nationaux ont censuré des individus et des organisations, bloqué des services en ligne et interrompu l'accès à Internet dans leur pays à certaines périodes, violant ainsi le droit à la liberté d'expression. Ces actions sont en fin de compte soumises aux lois nationales mais les gouvernements sont également tenus de respecter leurs engagements internationaux envers les droits de l'homme.

La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) adoptée en 1948, constitue la base de la législation internationale sur les droits de l'homme, avec plusieurs traités, dont le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ces instruments incluent les droits de l'homme fondamentaux qui doivent être protégés en ligne, notamment le respect de la vie privée et la liberté d'expression. De plus, un certain nombre de résolutions des Nations unies commencent à reconnaître les effets d'Internet sur les droits de l'homme et affirment que les droits hors ligne doivent également s'appliquer dans la sphère en ligne.

L'importance des droits numériques a déjà été reconnue en 2003 dans la Déclaration de principes adoptée par les États membres à la fin de la phase de Genève du SMSI. Ils s'y engageaient à construire une société de l'information qui respecte et fasse respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme, en soulignant par exemple l'importance de l'Article 19, qui garantit le droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Les droits numériques sont généralement définis de la même façon que les droits de l'homme qui s'appliquent hors ligne, mais un certain nombre de défis apparaissent lorsqu'il s'agit d'imposer des droits dans la sphère connectée.¹⁶ Tout d'abord, la législation internationale sur les droits de l'homme a été établie à la suite de la Deuxième Guerre Mondiale, avec l'objectif de protéger les droits de l'homme des actions des gouverne-

¹⁶ <https://www.dw.com/en/what-are-digital-rights/a-36703292>

ments. Ensuite, les entreprises sont devenues aujourd'hui des acteurs incontournables, fournissant des services et du contenu et recueillant des données personnelles. Ainsi, l'établissement des droits numériques, comme le reste de la gouvernance d'Internet, doit être multipartite et inclure les entreprises qui créent et font fonctionner Internet, tout en fournissant des services numériques, mais aussi la société civile afin de représenter et de contribuer à la formation des utilisateurs.

Foyer reconnu des droits de l'homme internationaux, Genève est un centre naturel pour l'application des droits de l'homme hors ligne à la sphère en ligne. Le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) est basé à Genève, tout comme le Conseil des droits de l'homme (CDH) et les organes des traités chargés de faire appliquer les conventions. Ces dernières années, le CDH a désigné un certain nombre de rapporteurs spéciaux qui traitent désormais des problèmes liés aux droits numériques, notamment un rapporteur sur la liberté d'opinion et d'expression et un autre sur le droit à la vie privée. Les rapporteurs spéciaux soumettent des rapports annuels et font des recommandations sur la manière de mieux protéger les droits de l'homme.

Afin de traiter les rôles et les responsabilités des entreprises en matière de droits de l'homme, les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été élaborés et approuvés par le CDH en 2011. De plus, un groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme a été créé, avec le soutien du HCDH, qui organise également un forum annuel sur les entreprises et les droits de l'homme à Genève. Même si les principes directeurs ne font pas explicitement référence aux droits numériques, le forum a mis en place des ateliers sur les questions liées à Internet, dont un atelier sur les interruptions et la censure. Le cadre est donc en place pour des discussions plus approfondies sur le rôle des entreprises dans le soutien apporté aux droits numériques et leur garantie.

En ce qui concerne la société civile, le HCDH reconnaît la coopération comme une priorité stratégique et encourage la participation. Le CDH a demandé un rapport sur l'implication de la société civile auprès des organisations régionales et internationales, notamment les organes et agences des Nations unies, avec des recommandations pour garantir la participation. Genève accueille les bureaux de plusieurs grands groupes de la société civile, dont l'Observatoire des droits de l'homme, Amnesty International, le Service international pour les droits de l'homme et l'Universal Rights Group. Même si ces groupes traitent des problèmes liés aux droits numériques, les principales organisations spécialisées dans les droits numériques n'ont aucune représentation à Genève, une lacune sur laquelle nous reviendrons plus tard.

L'Agenda 2030 est consacré aux droits de l'homme et à la protection des droits de l'homme indispensable pour atteindre les ODD. Nous pensons que la mise à disposition d'un accès sûr et ouvert à Internet est essentiel à l'exercice des droits de l'homme à l'ère du numérique et, par conséquent, à la réalisation des ODD.¹⁷

Access Now, groupe de la société civile, 2020

Une grande partie des activités liées à la gouvernance d'Internet à Genève permet de promouvoir les droits numériques qui, à leur tour, interagissent avec les autres pôles. Considérer l'accès à Internet en lui-même comme un nouveau droit de l'homme, ce que certains pays ont déjà commencé à reconnaître, fait encore débat. Dans tous les cas, la réduction de la fracture numérique peut contribuer à mettre en œuvre d'autres droits de l'homme, notamment les droits au travail et à la formation. De plus, il est impossible de préserver entièrement le droit au respect de la vie privée sans promouvoir la confiance numérique, en empêchant notamment les attaques de cybersécurité et les violations de données. Genève joue un rôle important dans ces activités, comme nous

¹⁷ <https://www.accessnow.org/digital-rights-are-vital-for-sustainable-development/>

l'avons indiqué précédemment. Toutefois, si Genève est clairement le centre principal des droits de l'homme internationaux, force est de constater que la promotion des droits numériques n'y est pas encore centralisée.

3.4 La réponse au COVID-19

L'émergence de la pandémie de COVID-19 a entraîné une crise mondiale. Les Etats ont imposé des mesures de confinement strictes et la distanciation sociale afin de ralentir la propagation de la maladie, entraînant en retour une crise économique mondiale. La Genève internationale a joué un rôle significatif dans la lutte contre la pandémie, en particulier, et c'est naturel, par le biais des organisations du pôle santé.¹⁸ Toutefois, tous les clusters liés à la gouvernance d'Internet à Genève ont également joué un rôle dans la réponse apportée à la crise.

Internet a clairement atténué l'impact du confinement. Les employés ont pu continuer à travailler depuis leur domicile, les étudiants ont pu continuer à suivre leurs cours, les ménages ont pu faire leurs courses en ligne, communiquer avec leur famille et leurs amis et, enfin et surtout, se divertir. Cela a fait peser des contraintes considérables sur Internet mais sa conception d'origine s'est avérée parfaitement capable de supporter l'afflux de demande.¹⁹ Pour s'assurer qu'Internet puisse continuer à jouer ce rôle vital, l'UIT a développé une plateforme mondiale pour la résilience des réseaux (#REG4COVID) afin d'aider les pays à faire face à la pression croissante qui s'exerce sur les réseaux mondiaux.²⁰

La demande accrue d'Internet a aussi amplifié la fracture numérique, puisque des personnes ne disposaient d'aucun accès, ou d'un accès limité ne permettant pas un usage plus important. Les récits d'enfants dépourvus d'équipement ou d'accès à Internet pour rejoindre leur classe, de parents dans l'incapacité de travailler à distance ou de ménages devant se partager les appareils et rationner un accès onéreux se sont multipliés. De la même manière, les petites entreprises, les établissements de santé et les écoles ont besoin d'une capacité suffisante pour rester connectés et proposer des niveaux plus élevés de services en ligne.

Pour garantir des tarifs abordables, la disponibilité et l'accessibilité des services et équipements Internet, la Broadband Commission a développé un plan d'action qui comprend l'engagement des commissaires et de leurs organisations à contribuer à la mise en œuvre du plan.²¹ L'UIT et le WEF ont rejoint la Banque mondiale et la GSMA pour développer un plan d'action visant à tirer parti des technologies numériques.²² Enfin, la Semaine annuelle du commerce électronique de la CNUCED, planifiée précédemment, s'est tenue en ligne et a proposé des webinaires pour étudier les solutions politiques permettant de gérer la crise et ses effets sur le commerce, pendant la crise et au-delà.

L'utilisation accrue d'Internet a également multiplié les cibles des cyberattaques, notamment en exploitant la peur et l'incertitude découlant de la pandémie. L'UIT a lancé une initiative intitulée «CYB4COVID», qui recherche des ressources sur la cybersécurité pour garantir des connexions sûres et sécurisées.²³ De plus, on assiste à une sorte d'«infodémie», soit une telle augmentation du volume d'informations sur la pandémie que les cyberattaquants ont commencé à utiliser des courriels sur le sujet pour déguiser leurs attaques auprès des utilisateurs et des prestataires de soins de santé. Le CyberPeace Institute a créé une série d'événements de sensibilisation en ligne afin de contrecarrer cette «infodémie»²⁴ Comme nous l'avons évoqué précédemment, la nouvelle Trust Valley vise également à améliorer la confiance numérique en réponse à la crise du COVID-19.

¹⁸ https://www.fondationpourgeneve.ch/wp-content/uploads/2020/01/23_08h58_FpG_Bulletin_No1_Sante_GEint_FR_WEB.pdf

¹⁹ <https://www.washingtonpost.com/technology/2020/04/06/your-internet-is-working-thank-these-cold-war-era-pioneers-who-designed-it-handle-almost-anything/>

²⁰ <https://reg4covid.itu.int>

²¹ <https://www.broadbandcommission.org/COVID19/Pages/default.aspx>

²² <https://www.worldbank.org/en/news/statement/2020/04/21/the-world-bank-wef-gsma-and-itu-mobilized-in-the-fight-against-covid-19>

²³ <https://www.itu.int/en/action/cybersecurity/Pages/CYB4COVID.aspx>

²⁴ <https://cyberpeaceinstitute.org/blog/2020-03-25-what-is-the-infodemic>

Les droits numériques sont aussi en jeu, peut-être surtout à cause des applications de « traçage des contacts » qui sont en cours de développement. Ces applications conservent une trace de la proximité des utilisateurs avec d'autres personnes utilisant les mêmes applications. Si une personne avertit l'application qu'elle a été diagnostiquée positive au COVID-19, alors celle-ci alerte les autres personnes qui se sont trouvées à proximité du malade. Il en résulte un risque potentiel pour la sécurité des informations relatives à la santé et à la vie privée. Ce problème a été examiné, entre autres, au cours d'un webinaire sponsorisé par Right On, initiative qui a vu le jour pour traiter les problèmes liés aux droits de l'homme pendant la pandémie, avec le soutien de plusieurs missions permanentes et ONG, de la Geneva Academy et de la Geneva Internet Platform.²⁵

La Plateforme Internet de Genève (voir l'encadré ci-après) a joué un rôle central en fournissant des informations sur les questions de politiques numériques associées à la crise grâce notamment à son observatoire de veille numérique. Il a organisé en outre plusieurs événements en ligne. Par l'intermédiaire de la DiploFoundation, la plateforme a fourni les supports qu'elle a mis au point sur la diplomatie numérique, notamment la participation en ligne aux processus politiques mondiaux et elle a pu accueillir rapidement un atelier connecté pour tous les acteurs concernés, sur la manière d'organiser et de réaliser des réunions en ligne pendant le confinement.²⁶

Internet est aussi utilisé pour gérer la crise sanitaire. L'OMS met à disposition un volume significatif d'informations sur son propre site Internet, notamment des conseils pour le public et les travailleurs de la santé. Elle a également développé une alerte sanitaire OMS en utilisant WhatsApp en partenariat avec Facebook. De la même manière, l'OMS et l'UIT réorientent leur initiative « BeHe@lthy BeMobile » pour travailler avec les opérateurs mobiles et envoyer des SMS contenant des messages sanitaires liés au COVID-19. Enfin, dans le cadre de sa réponse au COVID-19, le WEF a développé une plateforme d'action COVID en partenariat avec l'OMS pour permettre de mobiliser le monde international des affaires.²⁷

La Genève internationale a rapidement concentré ses efforts sur la pandémie et la crise qui en a résulté, mobilisant toutes les organisations pertinentes sur de nombreux sujets. À la suite de la crise, une « nouvelle normalité » va probablement s'installer, avec une dépendance accrue à Internet qui accentuera encore la nécessité de réduire la fracture numérique, d'améliorer l'économie numérique des pays, de prévenir et d'atténuer les cyberattaques et de continuer à veiller à ce que les droits de l'homme soient respectés en ligne. La voie à suivre pour la Genève internationale est claire. Le défi est grand et doit être relevé.

3.5 Les problèmes émergents liés à la gouvernance d'Internet

*La gouvernance numérique est un sujet qui doit être traité avec un état d'esprit ouvert et en faveur de l'intérêt public. Il est naturellement logique que Genève joue son rôle pour encourager une convergence de pensée et développer les premiers principes de gouvernance numérique.*²⁸

Richard Samans, Directeur général, World Economic Forum

²⁵ <https://righton.dig.watch/about/>

²⁶ <https://dig.watch/trends/coronavirus-crisis-digital-policy-overview> and <https://www.diplomacy.edu/covid-19>

²⁷ <https://www.weforum.org/covid-action-platform>

²⁸ Interview de Richard Samans – 4 juin 2020

Les récentes révélations sur l'étendue de la surveillance en ligne, les interférences étrangères dans les élections, les cyberattaques, ou encore l'impact du discours de haine sur Internet ont conduit à une reconnaissance du besoin de renforcer le contrôle public de l'activité en ligne. Ces révélations apparaissent sur fond d'inquiétude croissante sur la fracture numérique et du manque d'inclusion numérique mais aussi de la nécessité de fortifier l'économie numérique au niveau mondial. Même si nombre de ces problèmes sont, ou pourraient être, régis par des politiques et lois nationales, Internet est par nature international et un cadre international doit clairement être envisagé.

Dans le même temps, on assiste à une tendance, à plus long terme, à la fragmentation entre les pays dans leur approche des problèmes liés à la gouvernance d'Internet. Celle-ci remonte aux discussions initiales du SMSI sur la gouvernance d'Internet, notamment en ce qui concerne l'ICANN et le rôle de l'UIT. Depuis, des possibilités de fragmentation se sont manifestées sur des sujets tels que le protectionnisme, le filtrage de contenu, le commerce numérique et la localisation des données.²⁹ La position des pays dépend du sujet et du contexte, même si, souvent, un ou plusieurs pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), aux côtés de certains pays moins développés, font pression pour davantage d'implication des gouvernements, par opposition à ceux qui défendent le statu quo à divers degrés, comme les États-Unis et l'Union européenne.

Ces positions fragmentées représentent des différences significatives entre les pays dans leur approche de la gouvernance d'Internet. Même si, au début, le statu quo a prévalu, comme pour le statut de l'ICANN et du DNS, question aujourd'hui réglée puisque les États-Unis ont renoncé à leur supervision, dans d'autres cas, le statu quo peut ne pas être supportable. La question consiste à savoir si tous les pays avancent de concert ou s'il existe une fracture entre eux, ce qui, en retour, crée une fissure dans la trame d'Internet lui-même. Deux exemples importants et pertinents concernent le commerce numérique et les réglementations du contenu.

Comme évoqué précédemment, un bloc de pays a commencé à aborder le commerce numérique dans le cadre de l'OMC, sous l'égide de l'Initiative de la déclaration commune, lors de discussions plurilatérales susceptibles de se transformer en négociations à plus long terme. Même si ce groupe de pays représente l'immense majorité des revenus du commerce électronique aujourd'hui, il ne représente pas la majorité des pays. De nombreux pays en développement ont l'impression que leur économie numérique domestique est sous-développée et manque de préparation pour une ouverture à la concurrence internationale. Par ailleurs, personne ne sait vraiment ce qui pourrait advenir en cas de fracture importante entre les groupes.

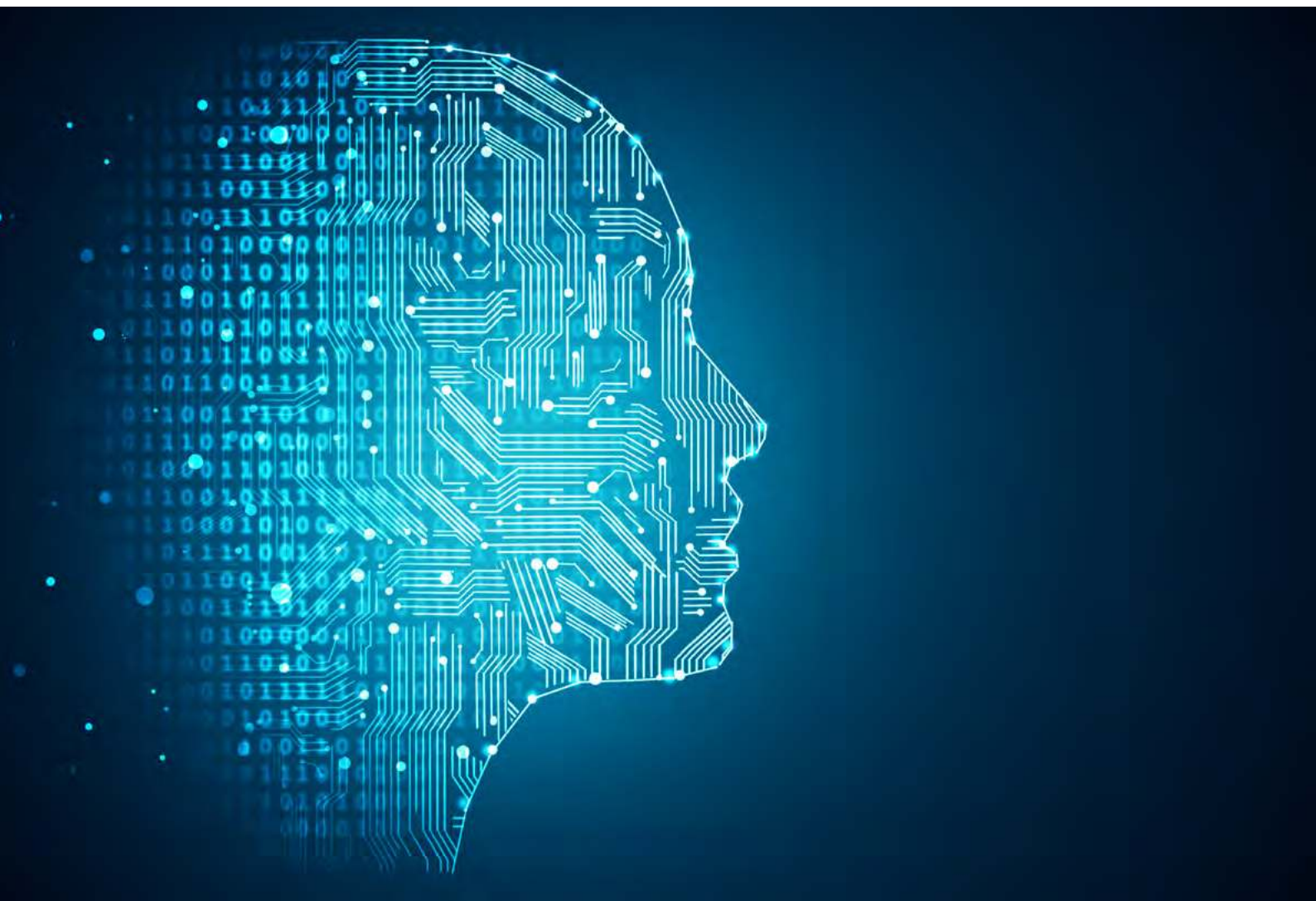
Par ailleurs, après l'attaque terroriste de Christchurch, en Nouvelle-Zélande en 2019, diffusée en direct sur les réseaux sociaux et visionnée un nombre incalculable de fois, l'Appel de Christchurch organisé à Paris a rassemblé un grand nombre de leaders mondiaux et d'entreprises technologiques dans le but d'éliminer le contenu terroriste et extrémiste violent en ligne. Il faisait suite à l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace, annoncé par le Président français Emmanuel Macron lors du Forum sur la gouvernance d'Internet (IGF) de Paris en 2018, désormais soutenu par 78 États et des centaines d'autres organisations et autorités publiques. Ces appels soulignent la nécessité d'une action internationale concertée par toutes les parties prenantes afin de gérer les problèmes actuels de réglementation en matière de contenu. Une nouvelle fois, il convient de savoir si plusieurs régimes de réglementation en matière de contenu pourraient coexister et quelle incidence cela pourrait avoir sur Internet.

Pour ce qui est de l'avenir, on constate qu'un changement de paradigme est en train de se produire quant au rôle du gouvernement. Initialement, une volonté de *laissez-faire* caractérisait les approches de nombreux gouvernements sur la gouvernance d'Internet. On reconnaît à présent qu'il est difficile d'imposer des réglementations à de grandes entreprises une fois que ses services sont largement

²⁹ William J. Drake, Vinton G. Cerf, and Wolfgang Kleinwächter, *Fragmentation de l'Internet: An Overview*, Livre blanc de l'initiative *Future of the Internet* du Forum économique mondial, janvier 2016.
http://www3.weforum.org/docs/WEF_FII_Internet_Fragmentation_An_Overview_2016.pdf

répandus. En conséquence, les nouvelles technologies sont désormais étudiées de manière plus approfondie par les gouvernements avant qu'elles puissent être adoptées. Par exemple, la cryptomonnaie Libra annoncée par Facebook, dont l'Association est basée à Genève, a été scrutée par les gouvernements et a dû être modifiée en conséquence. De la même manière, l'émergence de l'intelligence artificielle (IA) a déjà suscité de grandes inquiétudes quant à l'équilibre de l'innovation et de la réglementation, qui ne s'étaient pas manifestées lorsque les technologies numériques antérieures avaient commencé à émerger.

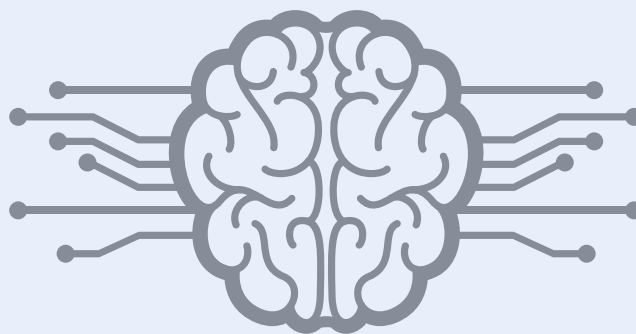
La Genève internationale est un lieu idéal pour traiter ces problèmes. C'est un espace neutre où les pays peuvent discuter de leurs préoccupations communes et débattre des différentes approches d'autorégulation commerciale. Elle peut s'appuyer sur les atouts existants en matière de gouvernance d'Internet pour commencer à traiter les problèmes émergents. En effet, les questions politiques entourant l'intelligence artificielle commencent déjà à apparaître et à être traitées de manière transversale à Genève.



Emergence de l'intérêt pour l'Intelligence artificielle à Genève

*Aujourd'hui, l'Intelligence artificielle (IA) n'a plus rien à voir avec l'automatisation des décennies précédentes. Les modèles de machine-learning font des suppositions. Autrement dit, ils formulent des jugements. Ces jugements affectent de plus en plus la vie des gens, tandis que l'IA aide de plus en plus les humains à gouverner, réguler et assister. Le problème, c'est que les modèles qui génèrent ces jugements sont trop complexes pour distinguer les causes des conséquences et qu'il est difficile de déterminer si une forme de biais inacceptable – racisme, sexisme, âgisme ou autre 'isme a pu s'y glisser.*³⁰

Richard Baldwin, Professeur d'économie internationale, Co-Directeur du Centre pour le commerce et l'intégration économique (IHEID).



L'intelligence artificielle (IA) a la possibilité de modifier de nombreux aspects de nos vies. La vision populaire de l'IA tend à se concentrer sur les formes physiques (robots, véhicules autonomes, enceintes intelligentes) et, dans certains cas, cela nécessite une gouvernance internationale, par exemple en ce qui concerne le problème des systèmes d'armes létales autonomes (SALA). Ce problème a été évoqué à Genève lors de nombreuses réunions, notamment par plusieurs groupes d'experts des gouvernements, par l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et par le CICR.

Toutefois, l'utilisation virtuelle de l'IA peut s'avérer plus envahissante, avec des conséquences plus

importantes : nous parlons ici de systèmes d'IA qui contribueront à réaliser des tâches et services reposant normalement sur la réflexion humaine. Il peut s'agir de diagnostiquer des maladies et de mettre au point des traitements, de prendre des décisions de justice, de rendre l'agriculture plus efficace, entre autres utilisations. La manière dont ces systèmes sont conçus et utilisés est un problème de taille qui est abordé dans toute la région de Genève, par des acteurs traditionnels et nouveaux afin de garantir que les systèmes émergents prennent en compte l'éthique, qu'ils évitent les biais et la discrimination et qu'ils veillent à ce que l'IA soit au service de l'humanité.

De nombreuses organisations internationales s'occupent des questions relatives à l'IA. L'UIT a

³⁰ Richard Baldwin, *The Globotics Upheaval: Globalisation, Robotics and the Future of Work*, Oxford University Press, 2019.

commencé à organiser le Sommet mondial annuel sur l'intelligence artificielle et d'autres travaux pour tirer profit de l'IA. L'objectif consiste à identifier les applications pratiques de l'IA dans les domaines de la santé, du commerce, des communications et des migrations, entre autres et à les évaluer en termes d'impact mondial, afin de contribuer aux ODD. De plus, l'UIT organise des groupes de discussion pour aborder les besoins industriels émergents, dont un sur l'IA pour la conduite autonome et un autre sur l'IA pour la santé, en partenariat avec l'OMS.

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) observe l'impact de l'IA sur la propriété intellectuelle, à la fois pour l'utilisation de l'IA par les bureaux nationaux de la propriété intellectuelle afin d'évaluer les demandes et parce que l'IA est utilisée par des inventeurs et intégrée dans leurs inventions. Par exemple, les inventions générées de manière autonome par des applications d'IA peuvent-elles être éligibles aux brevets ? L'OIT étudie également l'avenir du travail à l'ère de l'IA, étant donné l'impact potentiel de l'IA sur les emplois, pour s'assurer que les travailleurs disposent des compétences numériques nécessaires pour utiliser l'IA dans leur travail et pour que sur le lieu de travail, les décisions finales soient prises par des êtres humains et non par des algorithmes.

De plus, la DiploFoundation a un nouveau projet intitulé « HumAlnism », qui utilise l'IA pour rédiger un contrat social à l'ère de l'IA en identifiant les principaux problèmes et en faisant appel aux connaissances humaines pour mettre au point des solutions entraînées par l'IA. Le WEF dispose d'une plateforme pour façonner la gouvernance de la technologie future, notamment l'IA et l'apprentissage automatique afin d'accentuer les avantages et d'atténuer les risques concernant l'équité, la vie privée, la transparence, la responsabilité et l'impact social.

L'Académie de droit international humanitaire et des droits humains (The Geneva Academy) observe la gouvernance de l'IA du point de vue des droits de l'homme, plus précisément pour s'assurer que ces derniers, et en particulier le droit international des droits de l'homme, soient pris en compte correctement par la gouvernance

de l'IA. La fondation ICT4Peace examine l'impact de l'IA depuis plusieurs années, notamment l'éthique de l'IA et les lois qui traitent de l'utilisation d'armes autonomes en temps de paix. Le Graduate Institute accueille quant à lui la nouvelle Recherche sur la santé numérique et l'IA collaborative (I-DAIR), afin de créer une plateforme visant à promouvoir des recherches responsables et inclusives sur l'IA et le développement de la technologie numérique pour la santé. L'une des questions de pointe que traite la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA) concerne l'intelligence artificielle avancée et, grâce à cet éclairage, va développer des synergies avec l'I-DAIR.

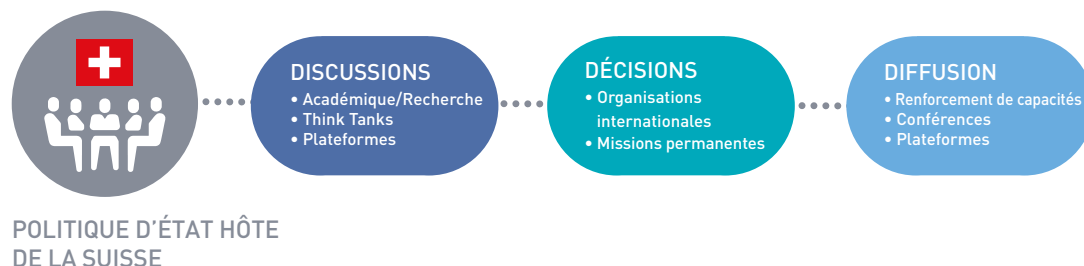
Enfin, SwissCognitive est un centre lié à l'IA qui regroupe des industries, des organisations, des entreprises et des start-ups pour étudier les possibilités de l'IA. Il a récemment lancé la CognitiveValley, une initiative à but non lucratif pour promouvoir l'écosystème d'IA suisse dans le monde entier. À Genève, ImpactIA est une fondation soutenue notamment par le canton de Genève, dont l'objectif est de garantir que l'IA ait une incidence positive sur les petites entreprises et les individus et qu'elle soit au service d'une humanité durable.

Ces efforts placent Genève au centre de l'émergence de l'IA et de sa gouvernance. Ces efforts placent Genève au centre de l'émergence de l'IA et de sa gouvernance. Ensemble, ces efforts permettront de développer de nouvelles applications pour l'IA et un modèle de gouvernance pour les nouveaux systèmes IA afin de garantir leur nature éthique et d'anticiper et de gérer tout impact négatif.

3.6 Les fondements de la gouvernance d'Internet à Genève

Même si les clusters décrits précédemment représentent le cœur de la gouvernance d'Internet à Genève, ils ne constituent pas l'intégralité des clusters présents. L'élaboration des politiques bénéficie des connaissances du monde universitaire, de la recherche et des groupes de réflexion pour apporter des inputs et rassembler les parties prenantes en dehors de la scène politique traditionnelle, à des fins de débat et de réflexion. Dans le même temps, pour permettre d'alimenter les discussions et d'en diffuser les résultats, il est important de pouvoir renforcer les capacités, à la fois pour former ceux qui ont besoin de participer aux discussions et pour les informer des résultats de ces décisions. À Genève, ces bases reposent sur une politique de soutien tournée vers l'avenir de la part du pays d'accueil, la Suisse.

■ Illustration 4 – Élaboration des politiques à Genève



Recherche et renforcement des capacités

La région de Genève compte trois institutions universitaires de premier plan qui mènent des activités de recherche et de renforcement des capacités, et qui mettent en place de nombreux partenariats et événements, ateliers et autres initiatives dans la région de Genève.

- L'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), installée à Lausanne effectue des recherches sur les technologies de la cybersécurité et a développé le C4DT, doté de programmes de formation comprenant des cours en ligne et qui héberge un Innovation Park pour l'innovation et l'esprit d'entreprise.
- L'Université de Genève héberge la Digital Law School et ses recherches sur un très grand nombre de sujets numériques, dont la responsabilité de la cybersécurité et les droits de la propriété intellectuelle à l'ère des mégadonnées. Elle accueille aussi un colloque de recherche international et une université d'été pour les étudiants internationaux.
- L'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) offre un point de vue pluridisciplinaire sur la gouvernance internationale avec, plus précisément, des recherches et des enseignements sur la gouvernance d'Internet et le commerce numérique ; il héberge également une nouvelle initiative liée à l'IA.

Il existe cependant un fossé par rapport à d'autres institutions universitaires étrangères, qui ont développé des centres autour de la recherche interdisciplinaire sur les aspects liés à Internet.³¹ Dans la région de Genève, un tel centre pourrait réunir des groupes de recherche techniques, économiques, juridiques et de gouvernance afin d'élaborer de nouvelles idées de gouvernance et d'effectuer de nouvelles recherches sur des sujets en rapport avec les trois clusters liés à la gouvernance d'Internet à Genève. Ce centre pourrait tirer parti de l'environnement local, ce que ne peuvent faire les centres dans d'autres pays, et réunir la Genève internationale, les visiteurs et les universitaires. Un tel centre fait actuellement l'objet de propositions et pourrait être hébergé par l'IHEID.

³¹ L'un de ces centres, le Berkman Klein Center for Internet & Society, a lancé un réseau mondial de centres Internet & Society, qui comprend des dizaines de centres de ce type, mais n'inclut aucune institution universitaire à Genève. Voir <https://networkofcenters.net>.

La Geneva Internet Platform

Engager les acteurs du numérique – Promouvoir une politique numérique efficace – Observer la gouvernance numérique.

La Geneva Internet Platform

Geneva Internet Platform

La Geneva Internet Platform occupe une place cruciale dans l'espace de la gouvernance d'Internet à Genève. Elle dispose du Digital Watch Observatory (Observatoire de surveillance numérique) qui cartographie les activités de gouvernance d'Internet à Genève et au-delà. Elle parraine également des événements et des rencontres et fournit des briefings mensuels sur la gouvernance d'Internet et la politique numérique. La Geneva Internet Platform a été créée à l'initiative des autorités suisses et elle est gérée par la DiploFoundation.

DiPLO

La DiploFoundation joue aussi un rôle important dans la Genève numérique et au-delà. Son objectif vise à accroître le rôle des petits États et des États en développement par l'intermédiaire du renforcement des capacités dans des domaines incluant la gouvernance d'Internet. Elle propose aux diplomates des cours sur la gouvernance d'Internet et la politique, le commerce numérique et la cybersécurité, entre autres et, comme indiqué précédemment, pendant la crise du COVID-19, elle a mis à disposition son expertise pour permettre à la Genève internationale de développer des outils et de l'expertise en termes de diplomatie numérique.

Il existe d'autres initiatives qui assument le double rôle d'aide au développement de politiques et de renforcement des capacités. L'Académie de droit international humanitaire et de droits humains de Genève est un centre commun de l'IHEID et de l'Université de Genève. Elle mène un projet sur les droits de l'homme à l'ère du numérique qui a contribué à la préparation d'un rapport pour le Conseil des droits de l'homme sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, ainsi que le projet « Human Rights, Big Data and Technology ».

Le CERN a joué un rôle historique capital dans la naissance d'Internet. C'était le plus grand centre pour Internet en Europe dans les années 1990 et il a permis de développer le cadre de gouvernance d'Internet en association avec l'ICANN. Sir Tim Berners-Lee est connu pour avoir inventé le World Wide Web au CERN en 1989 et il a insisté pour que celui-ci soit mis à la disposition du public, aidant ainsi à populariser Internet. Plus récemment, le CERN s'est associé au GCSP et au canton de Genève pour créer une fondation visant à mettre au point un outil logiciel appelé Heidi+, utilisé pour suivre la collaboration entre les ONG à Genève. Enfin, fait particulièrement important pendant la crise du COVID-19, les employés du CERN ont mis au point une application intitulée Remotely Green qui permet de faire des pauses café et des réunions virtuelles pendant les conférences en ligne.

Bon nombre des autres institutions mentionnées précédemment s'investissent dans le renforcement des capacités à Genève dans leurs domaines d'expertise, notamment le GCSP, la fondation ICT4Peace et le CICR. De plus, Genève accueille plusieurs conférences et événements consacrés à la gouvernance d'Internet. Une partie de ces événements, évoqués précédemment, peut compter sur le pouvoir de mobilisation des Nations unies et de ses agences. Des événements sont également accueillis par des

ONG, dont l'Internet Society, et par la Confédération suisse. Les participants sont évidemment séduits par l'environnement accueillant, la réputation, la sécurité et le côté pratique de la Genève internationale.

En résumé, les fondements du pôle sur la gouvernance d'Internet à Genève sont solides et la politique de soutien suisse donne un coup de pouce supplémentaire.

Politique de l'État hôte

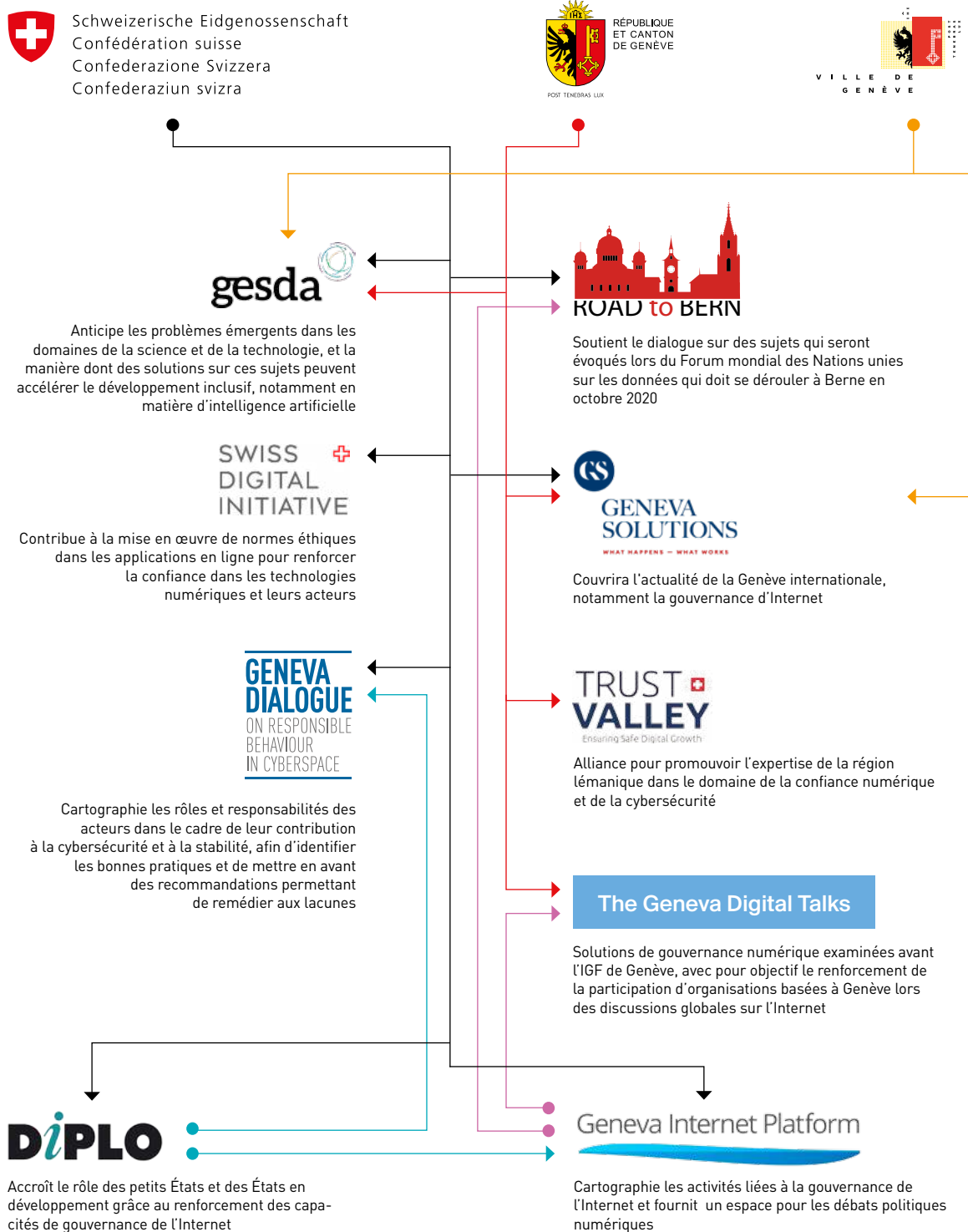
La Confédération suisse, le Canton et la Ville de Genève jouent un rôle très important dans le soutien direct et indirect à l'émergence d'un pôle à Genève lié à la gouvernance d'Internet. Bien entendu, elle soutient la Genève internationale dans son ensemble, notamment par l'accueil du siège des Nations unies et de ses agences, des missions permanentes ainsi que de leurs employés et de leurs familles.³² Les autorités hôtes parrainent aussi de nombreuses plateformes, initiatives et conférences. Les participants apprécient la neutralité de la Suisse et le fait que le gouvernement n'en profite pas pour promouvoir ses propres politiques dans les divers forums qui se déroulent sous son égide.

Les autorités suisses ont parrainé plusieurs plateformes et initiatives importantes consacrées aux questions de gouvernance d'Internet, comme le montre l'illustration 5.



³² Pour plus de détails, voir https://www.eda.admin.ch/dam/eda/en/documents/publications/InternationaleOrganisationen/GaststaatSchweiz/Schweiz-Host-State_en.pdf.

■ Illustration 5 – Initiatives suisses



Les autorités suisses et genevoises offrent un soutien de longue date à la Genève internationale et aux activités liées à la gouvernance d'Internet ainsi qu'un soutien ciblé à une grande variété d'initiatives et de dialogues.

4 ÉVALUATION DE LA GENÈVE NUMÉRIQUE

La principale force de Genève réside tout d'abord dans ses organisations internationales et dans sa qualité de vie. La ville joue un rôle prépondérant dans la gouvernance mondiale, parce qu'il s'agit à la fois d'un lieu de négociations multilatérales et d'un centre d'opérations qui s'étend dans le monde entier (sur le travail, les migrations, la santé, etc.). C'est à la fois l'une des plus petites et l'une des plus importantes villes du monde, peut-être même la plus importante si l'on considère la taille de sa population.

[...]

Aujourd'hui le numérique achève et accomplit la révolution technique de la fin du 19^{ème} siècle, le raccourcissement de la distance par la vitesse (train, vapeur, auto, avion) et la première annulation de la distance par le télégraphe et le téléphone. En supprimant toute limitation physique, il permettrait de renforcer l'avantage comparatif à Genève, par exemple en disséminant à travers le monde des connaissances et de l'expertise liées au travail des organisations internationales et répondant aux besoins de sociétés en pleine mutation.³³

Philippe Burrin, Directeur de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), Cérémonie de remise du Prix 2019 de la Fondation pour Genève, 2 décembre 2019, Genève.

Dans cette section, nous soulignons les atouts considérables du pôle sur la gouvernance d'Internet à Genève et les opportunités qui s'offrent à lui. Dans le même temps, il est important d'identifier les lacunes et les difficultés rencontrées. Nous pourrions ainsi développer des recommandations à l'attention des parties prenantes afin que la Genève numérique puisse atteindre son plein potentiel.

³³ Discours de Philippe Burrin, Cérémonie de remise du Prix de la Fondation pour Genève 2019, 2 décembre 2019

4.1 Les opportunités pour la Genève internationale

*Les forces de Genève reposent sur le grand nombre d'acteurs issus de différentes communautés de parties prenantes, avec une culture de la collaboration. Alors que les espaces politiques sont divisés sur les problèmes de régulation, Genève, par son impartialité et sa neutralité, se présente comme un lieu permettant de trouver des solutions.*³⁴

Valentin Zellweger, Ambassadeur, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations unies à Genève.

Comme nous l'avons souligné tout au long de ce rapport, la Genève internationale dispose de nombreux atouts qu'elle tire de son histoire et du fait qu'aujourd'hui, de nombreux aspects de la gouvernance d'Internet sont traités à Genève par des organisations internationales et des ONG. À cela s'ajoute le fort pouvoir de mobilisation des acteurs présents à Genève pour rassembler des acteurs clefs du domaine lors d'événements ou d'initiatives, avec le soutien des autorités suisses. D'après les mesures de la Geneva Internet Platform, près de 50 % des problèmes de politique numérique sont traités à Genève.³⁵

Le récent Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies sur la coopération numérique permet d'identifier la voie future que pourrait emprunter la gouvernance d'Internet à Genève pour tirer parti de ses points forts.

*En tant que communauté mondiale, nous faisons face à des questions sur la sécurité, l'équité et les droits de l'homme à l'ère du numérique. Nous avons besoin d'une plus grande coopération pour affronter ces défis et atténuer les risques.*³⁶

António Guterres, Secrétaire général des Nations unies

C'est avec ces mots que le Secrétaire général des Nations unies a mis en place le Groupe de haut niveau en juillet 2018. Il a souligné le rôle des technologies numériques dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), comment ces technologies traversent aujourd'hui les frontières internationales et insisté sur le fait que les niveaux actuels de coopération internationale sont insuffisants pour faire face aux défis actuels et de demain. Le rapport du Groupe a été publié en juin 2019, avec cinq recommandations :

1. *Économie et société numériques inclusive* : chaque adulte doit avoir un accès abordable aux réseaux numériques. L'inclusion numérique et l'égalité numérique doivent être totales.
2. *Capacités humaines et institutionnelles* : la mise en place de bureaux d'assistance numérique régionaux et mondiaux aidera les parties prenantes à comprendre les problèmes numériques.
3. *Droits de la personne et intervention humaine* : un vaste examen de la manière dont les accords internationaux sur les droits de l'homme s'appliquent aux technologies numériques nouvelles et émergentes doit avoir lieu.

³⁴ Interview de Valentin Zellweger, traduit de l'anglais – 6 mars 2020

³⁵ <https://www.gipplatform.org/about-gip>

³⁶ <https://digitalcooperation.org/united-nations-secretary-general-appoints-high-level-panel-on-digital-cooperation/>

4. *Confiance, sécurité et stabilité* : élaboration d'un engagement mondial sur la confiance et la sécurité numériques.
5. *Coopération numérique mondiale* : le Groupe recommande enfin un engagement mondial pour la coopération numérique en 2020, reposant sur une approche multipartite (multi-stakeholder).

Le secrétariat du Groupe de haut niveau a été installé à Genève, et toutes les recommandations touchent les trois piliers des Nations unies, et les clusters liés à la gouvernance d'Internet au sein de la Genève internationale : l'économie numérique, les droits de l'homme, la confiance et la sécurité. De plus, l'approche visant à développer des bureaux d'assistance numérique et à améliorer la coopération numérique englobe les points forts de la Genève internationale.

La Feuille de route pour la coopération numérique du Secrétaire général des Nations unies a été publiée en juin 2020. Elle se base sur les recommandations du rapport du Groupe de haut niveau, avec des actions pour le Secrétaire général, les Nations unies et ses agences mais aussi d'autres parties prenantes.³⁷ Le gouvernement suisse s'efforce déjà de mettre en oeuvre ces recommandations et tous les centres de la gouvernance d'Internet à Genève doivent s'efforcer de jouer un rôle important.

4.2 Les lacunes de la Genève numérique

L'une des forces de la Genève internationale en ce qui concerne la gouvernance d'Internet est la forte concentration d'organisations internationales et plus particulièrement la présence des trois piliers des Nations unies. Toutefois, la gouvernance d'Internet suit un modèle multi-stakeholder, et, de ce fait, la Genève internationale affiche des lacunes.

Les entreprises Internet jouent un rôle essentiel dans de nombreux aspects de la gouvernance, y inclus celles regroupées à Genève. Les entreprises proposent des solutions et des investissements innovants pour permettre de réduire la fracture numérique et elles sont essentielles pour l'économie numérique. Les services Internet et leurs données sont la cible de cyberattaques et, comme l'a souligné le Président de Microsoft, Brad Smith, le secteur technologique fournit les premières réponses après les attaques. Enfin, les services en ligne peuvent être utilisés pour permettre ou restreindre la liberté d'expression et les équipements fournis par les vendeurs peuvent permettre ou dissuader la surveillance et autres violations de la vie privée.

Même si les grandes entreprises internet envoient régulièrement des employés à Genève pour des conférences et des réunions, une seule – Microsoft – dispose d'une présence permanente dans la ville. L'inclusion des entreprises dans la collaboration et le dialogue formels et informels au quotidien renforcerait le rôle de la Genève numérique. En permettant une meilleure approche multi-stakeholder, cela renforcerait davantage la gouvernance d'Internet dans son ensemble, étant donné l'importance des problèmes traités à Genève.

De la même manière, bien qu'un certain nombre d'ONG et de fondations présentes à Genève se consacrent aux problèmes de gouvernance d'Internet, l'accent mis sur les droits numériques pourrait être plus important. Plus précisément, les organisations de la société civile faisant la promotion des droits numériques ne sont pas basées à Genève. Il s'agit là d'une lacune notable qu'il est important de relever.

³⁷ <https://www.un.org/en/content/digital-cooperation-roadmap/>

Lors de nos consultations, nous avons constaté une grande insatisfaction quant aux dispositions existantes en matière de coopération numérique : un désir de résultats plus tangibles, de participation plus active des gouvernements et du secteur privé, de procédures plus inclusives et d'un meilleur suivi. Dans l'ensemble, les systèmes doivent devenir plus holistiques, multidisciplinaires, multipartites, souples et capables de convertir la rhétorique en pratique...

*De nombreuses organisations internationales tentent d'ajuster leur travail politique traditionnel pour refléter les réalités de la transformation numérique mais elles n'ont pas suffisamment d'expertise et d'expérience pour avoir des rôles bien définis dans la gestion des nouvelles difficultés numériques. Il faudrait au moins instaurer une meilleure communication entre les différentes entités afin d'organiser la prise de conscience. Dans l'idéal, une coopération efficace doit créer des synergies.*³⁸

L'ère de l'interdépendance numérique. Rapport du Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour la coopération numérique.

Il existe des exemples significatifs de coordination et de coopération au sein des organisations à Genève, dont bon nombre ont été décrits précédemment. Toutefois, comme le note le Groupe de haut niveau pour la coopération numérique, le degré de coopération pourrait s'améliorer et cela vaut également pour Genève. Des experts avec lesquels nous nous sommes entretenus ont noté la présence de silos au sein des organisations présentes à Genève qui limitent la coopération. De plus, une grande partie de la coopération est informelle et basée sur des connexions personnelles, au lieu d'une coopération plus formelle entre les organisations.

Nous aborderons ces lacunes dans les recommandations ci-après.

4.3 Les autres centres de la gouvernance d'Internet

Bien entendu, la Genève internationale ne fonctionne pas en vase clos et de nombreux endroits dans le monde contribuent à la gouvernance d'Internet. Aucun ne semble encore prêt à supplanter le rôle de Genève, individuellement, ou même à plusieurs mais la Genève numérique ne doit pas se reposer sur son histoire ou son rôle actuel.

Washington DC, Bruxelles et d'autres capitales nationales ou régionales sont des centres naturels pour traiter des problèmes liés à la gouvernance d'Internet, avec une représentation de nombreuses entreprises Internet, de nombreux groupes commerciaux et de nombreuses organisations de la société civile. Ces centres se consacrent généralement aux problèmes juridiques ou réglementaires domestiques qui peuvent avoir un impact considérable sur les sociétés et les industries d'Internet. Toutefois, même si les décisions prises dans ces capitales peuvent rayonner au-delà de leurs frontières, ces villes ne sont pas reconnues comme des sites neutres pour la gouvernance internationale d'Internet.

³⁸ <https://digitalcooperation.org>

Paris et Vienne accueillent toutes les deux des organisations internationales qui traitent de certains aspects de la gouvernance d'Internet. Paris accueille l'UNESCO et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). C'est également à Paris qu'ont été lancés l'Appel de Paris et l'Appel de Christchurch. Vienne sert également de base aux organisations des Nations unies, dont la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), qui traitent tous des problèmes numériques. Toutefois, aucune de ces villes n'affiche la concentration ou l'écosystème de Genève permettant de traiter une large gamme de problèmes liés à la gouvernance d'Internet.

De plus, le Conseil de l'Europe, basé à Strasbourg, affiche une histoire et une stratégie considérables en termes de gouvernance d'Internet.³⁹ En matière de confiance numérique, la Convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe (connue sous le nom de Convention de Budapest) est un instrument international, de la même manière, la Convention sur la protection des données du Conseil de l'Europe est un traité obligatoire lié à la protection des données. De plus, le Conseil de l'Europe a rédigé un guide des droits de l'homme pour les utilisateurs d'Internet et a mené des travaux sur les aspects de l'IA liés aux droits de l'homme. Le Conseil de l'Europe compte 47 États membres, ainsi que d'autres États observateurs et son influence s'étend au-delà de l'Europe. Par exemple, 65 pays ont ratifié la Convention de Budapest.

Enfin, en tant que siège principal des Nations unies, un certain nombre de questions relatives à Internet sont traitées à New York. Par exemple, en tant qu'hôte du Conseil de sécurité et de la première commission sur le désarmement et la sécurité internationale, New York héberge le Groupe d'experts gouvernementaux sur la promotion du comportement responsable des États dans le cyberspace ainsi que le Open-Ended Working Group (OEWG) qui traite de sujets similaires.⁴⁰ New York peut donc jouer un rôle significatif dans la mise en œuvre du Groupe de haut niveau pour la coopération numérique et peut-être même accueillir le secrétariat du Forum sur la gouvernance d'Internet (IGF), actuellement basé à Genève.

Bien qu'aucun site ne puisse actuellement gérer à lui seul la gouvernance d'Internet, l'accent mis sur les problèmes numériques par les Nations unies peut entraîner un déplacement de processus essentiels de Genève à New York. Toutefois, un des experts que nous avons interrogés ont souligné la valeur de Genève. Tout d'abord, ils ont noté que New York est plus politique que Genève et qu'elle adopte en conséquence une approche top-down pour gérer les problèmes. Qui plus est, l'expertise de New York, ou de toute autre ville en l'occurrence, n'a ni la profondeur nécessaire pour traiter les problèmes essentiels, ni l'ampleur voulue pour accueillir des niveaux plus importants de coopération numérique dans l'ensemble des domaines.

Genève est un lieu naturel pour les processus numériques car elle dispose d'une base solide d'expertise. Elle est considérée comme un lieu neutre et elle tend à gérer les problèmes selon une approche bottom-up qui s'adapte à la philosophie du développement d'Internet et des dialogues multipartites. Toutefois, Genève n'est pas le centre désigné et toutes les parties prenantes concernées doivent s'assurer qu'elle continue à accueillir des initiatives existantes et nouvelles et qu'elle s'adapte à un paysage en constante évolution.

³⁹ Voir [https://www.coe.int/en/web/freedom-expression/internet#{"35752287":{}}](https://www.coe.int/en/web/freedom-expression/internet#{)

⁴⁰ <https://dig.watch/processes/un-gge>



Pierre Maudet

Conseiller d'État chargé du Département du développement économique,
République et Canton de Genève

Que pensez-vous du rôle de Genève en tant que centre de gouvernance de l'Internet ?

Genève occupe un rôle central dans la gouvernance de l'Internet. Selon les chiffres de la Geneva Internet Platform, plus de 50% des discussions et négociations globales y relatives s'y déroulent déjà. Que l'on pense aux aspects commerciaux, à la question de la santé, des standards ou encore de la dimension de propriété intellectuelle, pour ne citer que quelques exemples, les travaux ont lieu à Genève. Le Secrétaire général des Nations-Unies ne s'y est pas trompé, puisque une partie significative des travaux de rédaction et de structuration du Panel de Haut Niveau des Nations-Unies pour la Coopération Digitale ont eu lieu à Genève. Désormais, le challenge, clairement reconnu par le panel, est d'accélérer la collaboration transversale, d'opérer de manière «multistakeholder» et multidisciplinaire. C'est dans cet esprit que le Canton a lancé les *Geneva Digital Talks* en octobre 2017 déjà. Depuis lors, ce positionnement de Genève comme plaque tournante de la gouvernance du digital n'a cessé de se renforcer.

Quelles sont vos recommandations aux parties prenantes (y compris les entreprises, les organisations internationales, les organisations à but non lucratif et le gouvernement) pour garantir que le rôle de la Genève internationale dans la gouvernance d'Internet continue de croître ?

Ma recommandation principale est de travailler en réseau et d'abandonner la logique des silos. Les innovations les plus importantes, y compris en matière de gouvernance, nécessitent une approche nouvelle, multidimensionnelle et multidisciplinaire. La très forte concentration d'expertise de pointe le permet. Les acteurs de l'économie, de l'académie, de la société civile internationale et locale comme ceux de la gouvernance globale forment ici un réseau extraordinaire. Commençons véritablement à utiliser les avantages comparatifs de cet écosystème à nul autre pareil !

Comment voyez-vous le futur rôle de Genève vis-à-vis de la gouvernance de l'Internet ?

Je vois le potentiel pour un rôle fortement augmenté, car la dimension digitale de nos existences ne cesse de se renforcer. La pandémie du Covid-19 n'a fait qu'accélérer encore ce trend extrêmement puissant. Dans ce contexte, je vois trois grands chantiers sur lesquels il nous faut absolument progresser. Le premier est lié à la gouvernance des données avec des défis énormes relatifs à l'équilibre nouveau à trouver entre respect de la sphère privée et santé individuelle et collective. Le deuxième est lié à la cybersécurité ; la crise actuelle a démontré

avec force à quel point les vulnérabilités liées à la cybersécurité sont importantes. Genève doit être le lieu où l'on repense la cyberrésilience.

Enfin, troisièmement, je vois un positionnement essentiel sur la thématique de la confiance à l'ère du numérique. Genève, et l'arc lémanique de manière plus large, a les moyens, à travers son écosystème, de développer des instruments et réflexions autour de cet ingrédient essentiel de la vie en société et de l'économie qu'est la confiance.

Quelles sont les forces de Genève qui ont contribué à attirer la Swiss Digital Initiative et le CyberPeace Institute ? Quel rôle le gouvernement de Genève a-t-il joué pour aider à attirer ces initiatives ?

Ce qui fait la force unique de notre ville est précisément l'incroyable concentration d'expertise et la présence d'un nombre considérable de parties prenantes, qu'elles soient publiques ou privées. A l'heure de la révolution industrielle 4.0 qui consacre la fusion croissante des sphères matérielles, numériques et biologiques, le fait d'être également un haut lieu de la biotech est un autre avantage-clé. Genève possède en outre un héritage très important dans le domaine des réponses innovantes aux défis liés aux évolutions (et révolutions) technologiques.

Il suffit de penser à Henry Dunant et à la création de la Croix Rouge, pour ne donner qu'un exemple. Depuis lors, c'est le lieu par excellence où la technologie rencontre l'humanité. Cette longue tradition se perpétue et se renouvelle en permanence. La venue du CPI et de la SDI en sont deux exemples récents.⁴¹

⁴¹ Interview de Pierre Maudet – 13 avril 2020

5 RECOMMANDATIONS

Afin de maintenir et accroître son rôle dans la gouvernance d'Internet, la Genève internationale peut prendre des mesures pour attirer les parties prenantes afin qu'elles participent aux travaux existants, attirer de nouvelles initiatives et augmenter le degré de collaboration. Ces recommandations s'adressent à toutes parties prenantes, y compris aux autorités suisses et aux organisations établies dans la Genève internationale ou à proximité.

5.1 Attirer les parties prenantes à Genève

*Avec un leadership de pensée sur les questions sociétales mondiales dans le cyberspace, Genève peut attirer des entreprises pour contribuer aux solutions de gouvernance de la technologie.*⁴²

Jean-Yves Art, Directeur principal, partenariats stratégiques, Microsoft

Deux groupes de parties prenantes sont largement absents de la Genève internationale : les entreprises Internet et la société civile traitant des problèmes numériques. Même si ces deux groupes s'y rendent pour participer à des événements, groupes de travail et conférences, leur présence n'est pas permanente. Dans le cas des entreprises, l'une des raisons est qu'elles n'en ressentent tout simplement pas le besoin, tandis que dans le cas de la société civile, le coût d'une présence à Genève est un frein important. La crise du COVID-19 a conduit les organisations à utiliser davantage les outils en ligne et n'encourage pas à un changement de situation.

L'une de nos recommandations est de développer un lieu offrant un espace de bureaux aux parties prenantes en visite. Cet espace de travail partagé pourrait favoriser les interactions entre les acteurs de la gouvernance d'Internet. Il pourrait comporter des salles de réunion, voire un espace de conférence. De plus, il pourrait inclure des installations de vidéoconférence pour permettre des interactions plus étendues entre les visiteurs et leurs organisations, un besoin qui va probablement perdurer avec la 'nouvelle normalité' post-pandémie.

Cela permettrait de rendre Genève plus attrayante et abordable pour les visiteurs qui pourraient disposer d'un lieu pour travailler tout en développant leurs réseaux. Cela contribuerait également à faire valoir les avantages d'une présence plus permanente. Parmi les emplacements possibles, on peut citer le Campus Biotech qui accueille déjà trois nouvelles initiatives (la fondation GESDA, le CyberPeace Institute et la fondation Swiss Digital Initiative), ou la Maison de la Paix qui abrite également plusieurs organisations concernées, en particulier l'IHEID et le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP).

Dans le même temps, une des critiques récurrentes faites à Genève concerne le coût élevé de l'hébergement, surtout en périodes de forte demande, comme lors des grandes conférences. Toute initiative visant à réduire ou limiter ces coûts pourrait permettre d'attirer les participants, notamment ceux issus de la société civile et des pays en voie de développement. Cela pourrait s'avérer particulièrement important dans le contexte du ralentissement économique provoqué par le COVID-19.

⁴² Interview de Jean-Yves Art – 13 février 2020

5.2 Développer de nouvelles initiatives à Genève

Comme évoqué précédemment, Genève a réussi à attirer plusieurs nouvelles institutions et initiatives au cours des dernières années. Des efforts supplémentaires pour mettre en évidence les trois clusters liés à la gouvernance d'Internet à Genève pourraient permettre de renforcer les initiatives et institutions existantes et en attirer de nouvelles.

- *Numérique pour le développement.* Le rôle de Genève dans ce domaine a déjà été souligné par le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et le travail de l'UIT, la Semaine du commerce électronique de la CNUCED et le Forum public de l'OMC.

Une organisation plus formelle pourrait permettre de développer ce cluster. Cette organisation pourrait rassembler des données issues des organisations présentes à Genève et de partout ailleurs, mais aussi identifier des experts et des bonnes pratiques pour traiter les problèmes courants. Elle pourrait aussi travailler avec des donateurs pour réunir des experts issus des agences des Nations unies afin de proposer des projets essentiels pour certains pays ou régions.

- *Confiance numérique.* Il existe une forte concentration d'expertise sur tous les aspects de la confiance numérique dans la région lémanique, y compris à Lausanne. Le cluster de la confiance numérique pourrait tirer parti d'un événement annuel rassemblant experts et visiteurs afin d'aborder les problématiques essentielles. Cela pourrait se rapprocher, par exemple, de la Semaine du commerce électronique ou de la conférence sur l'Intelligence artificielle au service du bien social. Cela permettrait de résoudre les problèmes communs, de développer de nouvelles solutions et de mettre en valeur le travail à Genève.
- *Droits numériques.* De la même manière, un événement annuel consacré à l'application en ligne des droits hors ligne pourrait permettre de mettre en lumière ces questions essentielles et d'attirer des parties prenantes à Genève. Il pourrait être organisé conjointement avec le Forum sur les entreprises et les droits de l'homme qui se tient chaque année à Genève, par exemple, en profitant du fait que les visiteurs sont déjà sur place.
- *Centre pour les études sur Internet.* Bien que Genève compte trois institutions universitaires de haut niveau, il lui manque en comparaison avec d'autres lieux, un Centre pour les études sur Internet, qui pourrait réunir la recherche universitaire et la Genève internationale pour aborder les questions de gouvernance numérique d'un point de vue technique, économique et juridique.

De plus, Genève a accueilli le secrétariat du Groupe de haut niveau pour la coopération numérique et elle devrait jouer un rôle conséquent dans sa mise en oeuvre. Cela pourrait créer une dynamique pour une nouvelle phase de coopération numérique, qui pourrait favoriser les composantes de la Genève internationale.

Enfin, une campagne marketing pourrait permettre de promouvoir la gouvernance d'Internet à Genève, en mettant en avant un nom comme par exemple « La Genève numérique », ainsi qu'un logo, pour aider à promouvoir tous les travaux existants, et ceux à venir. Cette campagne pourrait être visible lors de grands événements liés à la gouvernance d'Internet, par exemple lors des réunions annuelles de l'ICANN, afin de mettre en évidence les avantages d'une présence dans la Genève internationale.

Genève bénéficie d'une excellente réputation en tant que siège des organisations internationales. Pensez à la Croix-Rouge Internationale, parmi tant d'autres. Les Nations unies, à Genève, semblent beaucoup plus intéressées par une collaboration internationale mondiale et un engagement constructif, par rapport à leurs homologues apparemment plus politiques à New York. Bien qu'il existe un secteur privé dynamique à Genève, notamment dans les secteurs financiers et pharmaceutiques mais aussi dans certains domaines de la fabrication, il semble être moins dynamique pour les opérations commerciales en dehors des secteurs de la finance et de l'assurance, par exemple. Alors qu'Internet ne cesse de monter en puissance dans les opérations commerciales, on pourrait se demander quels aspects de la coopération numérique au profit de l'utilité, de la sécurité et de la résilience d'Internet pourraient trouver preneurs à Genève ?

*Si les concentrations de données deviennent des outils importants pour la collaboration commerciale, Genève pourrait-elle en devenir le pivot ? Tout comme les banques genevoises détiennent des actifs financiers, d'autres organisations genevoises pourraient-elles détenir des actifs informationnels pour le compte de leurs bénéficiaires ? La neutralité de la Suisse pourrait la rendre très attrayante pour le partage des données, la tenue d'archives transactionnelles, les services d'enregistrement, entre autres activités facilitées par le numérique.*⁴³

Vinton Cerf, pionnier d'Internet, Vice-Président et chef évangéliste d'Internet, Google

5.3 Accroître la coopération

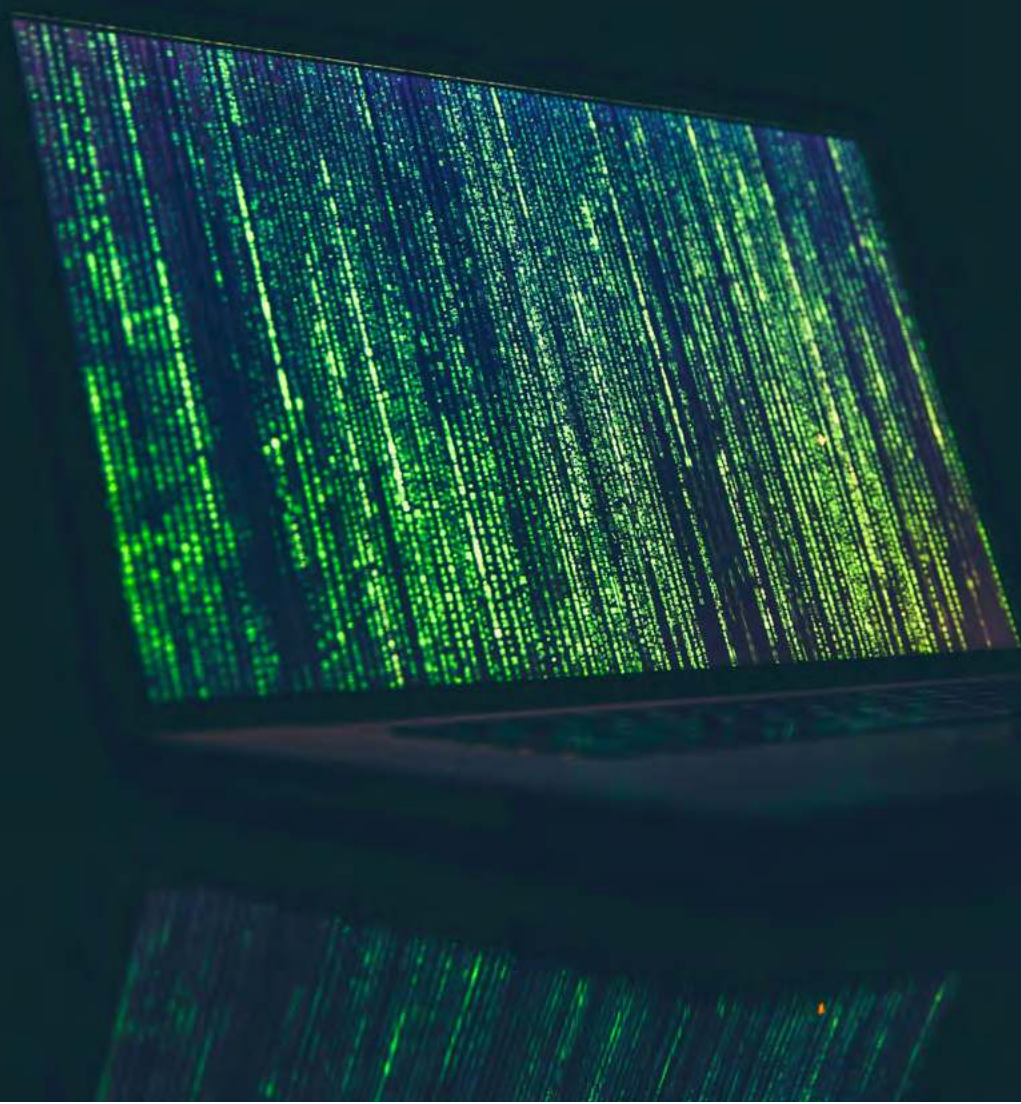
De nombreux entretiens réalisés pour cette recherche ont mis en exergue que la coopération pourrait être plus importante entre les organisations qui traitent des questions numériques à Genève. Il existe des partenariats importants entre les organisations à Genève ainsi que d'innombrables exemples de coopération informelle. La Geneva Internet Platform joue un rôle important en rapprochant les institutions et en informant la communauté de ce qui se passe. Celle-ci se regroupe également autour d'initiatives et d'événements, notamment la série d'événements Road to Bern.

Toutefois, les conclusions du Groupe de haut niveau pour la coopération numérique, citées ci-dessus, qui pointent les lacunes de la coopération, s'appliquent à Genève, étant donné l'importance de l'activité numérique qui s'y déroule. De même, les recommandations du Groupe sur la manière d'améliorer la coopération numérique, en dynamisant les partenariats multilatéraux et en créant de nouveaux mécanismes multipartites, sont également pertinentes pour Genève. En effet, la Genève numérique devrait être à l'avant-garde des efforts qui visent à définir cette nouvelle architecture mais également jouer un rôle crucial en son sein.

⁴³ Interview de Vinton Cerf – 8 mai 2020

Une autre constatation qui découle de nos recherches, est la difficulté d'identifier toutes les organisations qui traitent des questions numériques, de même que le type de travail qu'elles font. Si la Geneva Internet Platform a dressé une cartographie de la gouvernance de l'Internet à Genève, les organisations pourraient faciliter cette tâche en mettant en évidence leur travail numérique sur leurs propres sites web. Cela pourrait contribuer à promouvoir une plus grande collaboration et une meilleure reconnaissance des résultats de ces collaborations.

Une dernière conclusion, également mise en évidence dans le rapport du Groupe de haut niveau, concerne le manque de données et d'éléments probants sur les questions numériques. Leur rapport appelle à l'établissement d'une « banques de connaissances » et les organisations à Genève pourraient y contribuer en mettant à disposition les résultats de leurs recherches. Qui plus est, un effort pour mettre en lumière les données collectées à Genève et pour lier les bases de données entre elles pourrait offrir un meilleur soutien aux efforts collaboratifs et favoriser les dialogues politiques basés sur une analyse des données liées.





6 CONCLUSION

La Genève internationale dispose d'une histoire et de fondations solides pour la gouvernance d'Internet qui remontent à l'accueil du premier sommet international sur le sujet, en 2003. Aujourd'hui, on retrouve trois clusters liés à la gouvernance d'Internet à Genève : le numérique pour le développement, la confiance numérique et les droits numériques, qui correspondent aux trois piliers des Nations unies. Ces clusters s'appuient sur des institutions universitaires et de recherche et sur des événements de renforcement des capacités, tous soutenus par une politique suisse active. Les atouts de la Genève numérique ont été mis en lumière lors de la réponse à la pandémie de COVID-19.

La Genève internationale continue à se renforcer en tant que centre majeur de la gouvernance d'Internet. Un certain nombre de nouvelles initiatives ont été développées et accueillies à Genève ces dernières années. Elles ciblent des questions clés de la gouvernance d'Internet, comme le développement de la cybersécurité et la promotion de la cyber paix. De plus, plusieurs conférences annuelles et ponctuelles se déroulent à Genève, attirant à chaque fois au moins 1500 participants sur des thématiques telles que l'extension des activités du SMSI, le commerce électronique et l'intelligence artificielle.

Le présent rapport souligne que les forces de la Genève internationale en matière de gouvernance d'Internet lui promettent un avenir solide. Cependant, Genève n'attire pas une présence permanente de toutes les parties prenantes concernées, notamment les représentants de l'industrie, alors que d'autres villes sont en train de se positionner dans les domaines de la gouvernance d'Internet. Le paysage numérique évolue rapidement, conduisant à l'émergence de nouvelles questions de gouvernance, et les clusters numériques de la Genève internationale doivent s'adapter pour contribuer à développer des solutions.

Nous recommandons que la Genève internationale s'appuie sur ses forces actuelles afin de mettre en lumière le travail de chacun de ses clusters, tout en contribuant à attirer des représentants de toutes les parties prenantes concernées. Ces étapes pourraient être mises en oeuvre en prévision d'une stratégie plus vaste de promotion de la Genève numérique par des campagnes d'information ciblées. Nous encourageons toutes les parties prenantes à s'appuyer sur les fondations existantes pour garantir la localisation de la gouvernance d'Internet à Genève à l'avenir, pour faire progresser le numérique au service du développement, promouvoir la confiance numérique et garantir les droits numériques de chacun, peu importe où il se trouve.

7 ANNEXES

ANNEXE A

Geneva Internet Platform Cartographie des questions de gouvernance d'Internet

The Geneva Internet Platform a classifié les questions de gouvernance d'Internet en sept groupes. Cette taxonomie a été développée par le Dr Jovan Kurbalija et figure dans son livre *Une introduction à la gouvernance d'Internet*.⁴⁴

Infrastructure

Infrastructure de télécommunications
Ressources Internet essentielles
Normes numériques
Intelligence artificielle
Blockchain
Internet des objets (IoT)
Le cloud computing
Neutralité du Net et taux zéro
Technologies émergentes

Cybersécurité

Cybercriminalité
Infrastructures critiques
Cyberconflit et guerre
Extrémisme violent
Sécurité des enfants en ligne
Cryptage
Sécurité des réseaux

Droits de l'homme

Liberté d'expression
Vie privée et protection des données
Le droit à l'oubli
Droits des personnes handicapées
Droits des femmes en ligne
Liberté de la presse
Droits de l'enfant
Les principes des droits de l'homme

Législation et réglementation

Juridiction
Règlement alternatif des litiges
Gouvernance des données
Droits de propriété intellectuelle
Responsabilité des intermédiaires
Convergence et OTT
Les héritages numériques

Economique

Modèles commerciaux numériques
Commerce électronique et échanges
Fiscalité
Protection des consommateurs
Avenir des travaux
Cryptomonnaie

Développement

Développement durable
Accès
Finance inclusive
Développement des capacités
E-déchets

Socioculturel

Politique de contenu
Diversité culturelle
Multilinguisme
Identités numériques
Enseignement en ligne
Approches interdisciplinaires

Cette cartographie est mondiale et ne concerne pas seulement Genève, bien que de nombreuses questions énumérées se jouent à Genève.

⁴⁴ Voir <https://dig.watch/issues>, en utilisant la taxonomie utilisée dans Dr Jovan Kurbalija, *An Introduction to Internet Governance*, DiploFoundation (7^{ème} édition), qui peut être téléchargée gratuitement sur <https://www.diplomacy.edu/resources/books/introduction-internet-governance>.

*Que se passe-t-il aujourd'hui à Genève dans le domaine de la gouvernance d'Internet ?
Quelles sont les forces et les faiblesses de Genève ?
Que pourrait-il se passer à l'avenir pour accroître le rôle de Genève dans la gouvernance d'Internet ?
Quelles sont les recommandations pour y parvenir ?*



Stéphane Duguin, PDG CyberPeace Institute ⁴⁵

Il y a 100 ans, la Société des Nations ouvrait la voie à l'influence de Genève, en s'appuyant sur la tradition de la ville de relier les communautés, de connecter les nations et d'offrir une plateforme neutre pour la libre circulation des arts et des idées politiques. En un siècle, Genève a évolué pour devenir un centre international qui permet de multiples interactions politiques, universitaires et économiques grâce à un écosystème dynamique constitué de représentations gouvernementales, d'initiatives multipartites et d'organisations internationales et non gouvernementales. Cet écosystème, qui bénéficie de la proximité des Nations unies et de ses agences, a permis l'élaboration de politiques centrés sur l'homme et de partenariats dans le domaine du désarmement, de la santé globale, de la lutte contre la prolifération des mines antipersonnels et le changement climatique. La gouvernance d'Internet concerne de nombreux défis globaux et il n'est pas surprenant qu'elle figure en bonne place dans l'agenda de Genève.

Au cours des décennies précédentes, nous avons pu observer à Genève une multiplication d'initiatives sur la gouvernance d'Internet, comme l'Internet Society, les Geneva Digital Talks ou la fondation Swiss Digital Initiative. Au-delà des initiatives cybercentrées, nous avons également remarqué un puissant effort des acteurs genevois « historiques ». Mentionnons par exemple l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) par l'intermédiaire de son support technique au Groupe d'experts gouvernementaux des Nations unies (UN GGE) et à l'Open-Ended Working Groupe (OEWG), le travail du CICR sur l'opérationnalisation du droit humanitaire dans le cyberspace, le Centre pour la cybersécurité du WEF, le travail de l'OMS sur la santé numérique ou celui de l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur les normes liées à Internet. Cette liste non exhaustive confirme le profil solide de Genève et de la Suisse dans son ensemble, notamment avec le Forum sur la gouvernance d'Internet ou le Centre for Digital Trust de l'EPFL.

Cet environnement crée une grande variété d'opportunités et de défis. Premièrement, les initiatives susmentionnées peuvent bénéficier du savoir-faire genevois en matière de transformation de la gouvernance internationale en actions. Par exemple, Genève est la plateforme permettant de coordonner l'aide humanitaire pour lutter contre les pandémies ou pour garantir que les victimes de violations des droits de l'homme à grande échelle puissent être entendues. Cette expérience peut être utile à la communauté de la gouvernance d'Internet. Elle peut garantir que les discussions ne se déroulent pas en vase clos car il est facile d'oublier que la gouvernance d'Internet ne traite pas seulement de la gouvernance des réseaux ou des infrastructures, mais aussi de la protection et de l'implication des populations. Il s'agit de garantir que les communautés civiles puissent bénéficier partout d'un cyberspace paisible.

⁴⁵ Interview de Stéphane Duguin, traduit de l'anglais – 11 mars 2020

Deuxièmement, la prolifération des initiatives peut accentuer les écarts existants. La gouvernance d'Internet est un domaine multidisciplinaire et, en raison de la nature multifacette d'Internet, des acteurs aux origines diverses ont des centres d'intérêt très distincts. Certains peuvent se concentrer par exemple sur les infrastructures et les normes, d'autres sur les règles qui régissent les services numériques et le contenu en ligne et d'autres encore sur les cadres normatifs pour un comportement responsable dans le cyberspace. Tous ces domaines sont potentiellement soumis aux abus, mais chacun d'entre eux fait face à des défis très différents et la plupart des initiatives nécessitent des spécialisations pointues qui peuvent potentiellement créer des zones d'ombre. Ces mondes parallèles de la gouvernance d'Internet, bien que situés dans un espace géographique restreint, ne sont pas connus pour être très perméables les uns aux autres. Par exemple, c'est un véritable défi que de s'assurer que la technologie informe la diplomatie en temps réel et exprime clairement la manière dont une percée technologique sème la confusion dans l'environnement politique. N'oublions pas comment Tim Berners-Lee et Robert Cailliau ont modelé 30 ans de normes à l'intérieur du CERN lorsqu'ils ont émis leurs propositions pour le World Wide Web. La modélisation de la réalité technique du cyberspace entraîne immédiatement un impact sur son cadre normatif à une échelle mondiale.

Cette approche en silos entre les acteurs complexifie l'étude des défis liés au cyberspace. À vrai dire, ces différentes communautés sont interdépendantes car elles font face aux mêmes questions vitales : comment évoquer le bien commun lorsqu'il y a une nette sous-représentation de certaines parties du monde dans les cyberdiscussions ? Comment faire progresser les normes et les réglementations ? Comment obtenir un consensus sur la souveraineté et le cyberspace ? Comment créer des motivations pour les acteurs étatiques et non étatiques afin de rendre les normes opérationnelles ? Comment appliquer des sanctions lorsque les normes ne sont pas respectées ? Comment assister les populations civiles ciblées de manière évolutive et durable lorsqu'il existe une telle asymétrie dans les capacités des attaquants et des défenseurs ? Comment garantir la fiabilité lorsque les acteurs étatiques et les mandataires liés opèrent dans une culture d'obscurantisme, en profitant d'un paysage technique qui évolue à un rythme exponentiel (c'est-à-dire l'IA, la 5G) ?

Tous ces défis ont permis l'établissement du CyberPeace Institute à Genève. Nous savons que la gouvernance d'Internet est un processus complexe mais nous n'oublions pas que les intérêts civils doivent être une priorité pour nos actions. La gouvernance d'Internet consiste à garantir la préparation d'un cadre normatif par rapport à la sophistication des actes malveillants d'acteurs étatiques et non étatiques. Il est donc indispensable de garantir que ce cadre fournisse les outils et méthodologies nécessaires pour tenir les acteurs malveillants pour responsables et que les actes répréhensibles soient soumis à des sanctions.

Genève est connue pour avoir dans son histoire construit des ponts entre les communautés internationales autour de causes nobles, de l'Arbitrage de l'Alabama à la première Conférence du désarmement. Dans ce contexte, Genève a le potentiel de donner naissance à des récits cohérents entre les parties prenantes en matière de gouvernance d'Internet. Genève peut être plus qu'un centre international où les gens affluent et discutent ; elle peut devenir un incubateur de solutions innovantes visant à parvenir à la cyberpaix.

Les risques sont grands car la concurrence est féroce et mondiale. Nous vivons une époque où la conduite de discussions normatives va de pair avec la mise en œuvre d'infrastructures physiques, ce qui implique une participation des pouvoirs politiques. Nous avons besoin d'une plateforme neutre et multilatérale, dotée de valeurs fondamentales d'impartialité et d'inclusivité. Nous vivons à l'ère de l'interdépendance numérique et, dans cette ère, nous avons besoin d'une plateforme de coopération. Nous pensons que Genève offre cet espace et notre mission, au CyberPeace Institute, La gouvernance d'Internet dans la Genève internationale

ANNEXE C

Glossaire des acronymes

AGNU
Assemblée générale des Nations unies

AGNU
Assemblée générale des Nations unies

BRICS
Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

C4DT
Centre pour la confiance numérique

CCI
Centre du commerce international

CDH
Conseil des droits de l'homme

CEE-ONU
Commission économique des Nations unies pour l'Europe

CERN
Organisation européenne pour la recherche nucléaire

CICR
Comité international de la Croix-Rouge

CNUCED
Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

CPI
CyberPeace Institute

CSTD
Commission de la science et de la technique au service du développement

CWG-Internet
Conseil sur les questions de politiques publiques liées à l'Internet international

DNS
Système de noms de domaine

DUDH
Déclaration universelle des droits de l'homme

ECOSOC
Conseil économique et social des Nations unies

EPFL
École polytechnique fédérale de Lausanne

FGI
Forum sur la gouvernance de l'Internet

GCSP
Centre de politique de sécurité de Genève

GESDA
Fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator

GTGI
Groupe de travail sur la gouvernance d'Internet

GSR
Colloque mondial des régulateurs

HCDH
Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme

IA
Intelligence artificielle

ICANN
Société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet

ICT4Peace
Fondation ICT for Peace

I-DAIR
Recherche sur la santé numérique et l'IA collaborative

IETF
Internet Engineering Task Force

IGF
Forum sur la gouvernance d'Internet

IHEID
Institut de hautes études internationales et du développement (The Graduate Institute)

ISO
Organisation internationale de normalisation

ISOC
Internet Society

JSI
Initiative de la déclaration commune

OCDE
Organisation de coopération et de développement économique

ODD
Objectifs de développement durable

OEWG
Groupe de travail à composition non limitée des Nations unies

OIT
Organisation internationale du travail

OMC
Organisation mondiale du commerce

OMD
Objectifs du millénaire pour le développement

OMPI
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

OMS
Organisation mondiale de la santé

ONG
Organisation non gouvernementale

ONU
Organisation des Nations unies

ONUDC
Office des Nations unies contre la drogue et le crime

ONUDI
Organisation des Nations unies pour le développement industriel

ONUG
Office des Nations unies à Genève

PMA
Pays les moins avancés

PNUD
Programme des Nations unies pour le développement

SALA
Systèmes d'armes létales autonomes

SDI
Fondation Swiss Digital Initiative

SMSI
Sommet mondial sur la société de l'information

TIC
Technologies de l'information et de la communication

UIT
Union internationale des télécommunications

UN GGE
Groupe d'experts gouvernementaux des Nations unies sur la promotion du comportement responsable des États dans le cyberspace

UN OEWG
Open Ended Working Group

UNESCO
Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICTRAL
Commission des Nations unies pour le droit commercial international

UNIDIR
Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement

WEF
World Economic Forum

WWW
World Wide Web

ANNEXE D

Remerciements

Nous remercions les personnes ci-après pour leur précieuse contribution à ce rapport.
Toutes les analyses et autres réflexions sont de la responsabilité de l'auteur.

Jonathan Andrew, Chargé de recherche, Académie de droit international humanitaire et de droits humains de Genève

Jean-Yves Art, Directeur principal, partenariats stratégiques, Microsoft

Richard Baldwin, Professeur d'économie internationale et Codirecteur du Centre for Trade and Economic Integration, IHEID, Genève

Janine Berg, Économiste principale, Organisation internationale du travail

Doreen Bogdan-Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications

Luca Flurin Brunner, Directeur général, Cognitive-Valley

William J. Drake, Chargé de cours et conférencier international, division sur l'évolution des médias et l'innovation, Département de la recherche sur la communication et les médias, université de Zürich

Stéphane Decoutère, Secrétaire général, Geneva Science and Diplomacy Anticipator

Stéphane Duguin, Président-Directeur général, CyberPeace Institute

Tim Engelhardt, Spécialiste des droits de l'homme, Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme

Torbjörn Fredriksson, Responsable de la section Politique des TIC, CNUCED

Jonas Grätz, Spécialiste des affaires politiques, Département fédéral suisse des affaires étrangères

Yannick Heiniger, Responsable des partenariats, bureau de la transformation numérique et des données, Comité international de la Croix-Rouge

James Howe, Conseiller principal, Marketing international et stratégie de marque, Centre du commerce international

Nadia Isler, Directrice, SDG Lab, ONUG

Janis Karklins, Ambassadeur, représentant permanent de la Lettonie aux Nations unies à Genève et Président du Groupe d'experts gouvernementaux des Nations unies sur les systèmes d'armes létales autonomes

Sebastien Kulling, Directeur général adjoint et responsable de la Suisse Romande, digitalswitzerland

Markus Kummer, Expert des politiques de l'Internet, ancien coordinateur exécutif du secrétariat du Forum sur la gouvernance d'Internet et du Groupe de travail sur la gouvernance d'Internet

Jovan Kurbalija, Directeur fondateur, DiploFoundation et responsable de la Geneva Internet Platform

Doris Leuthard, Présidente de la Swiss Digital Initiative et ancienne Présidente et conseillère fédérale de la Confédération suisse

Peter Major, Président de la Commission des Nations unies de la science et de la technique au service du développement

Pierre Maudet, Conseiller d'État, République et canton de Genève

Peter Micek, Conseiller général, responsable des politiques des Nations unies, Access Now

Michael Møller, ancien sous-secrétaire général des Nations unies

Nicholas Niggli, Secrétaire général adjoint, Département du développement économique, République et canton de Genève

Niniane Paeffgen, Directrice générale, fondation Swiss Digital Initiative

Jean-Pierre Reymond, Chargé de mission, responsable des partenariats liés à l'innovation, mission permanente de la Suisse à Genève

Daria Robinson, Directrice exécutive, Forum diplomatique, Geneva Science and Diplomacy Anticipator

Chrystiane Roy, Première secrétaire, Cybersécurité et politique numérique, mission permanente du Canada aux Nations unies et à l'OMC à Genève

Richard Samans, Directeur général, World Economic Forum

Alexander Schärer, Premier secrétaire, Mission permanente auprès de l'ONUG

Nicolas Seidler, Directeur exécutif, Geneva Science-Policy Interface

Daniel Stauffacher, Fondateur et Président, ICT4Peace

Professor de Werra, Professeur, Directeur du Digital Law Center, School of Law, Université de Genève

Valentin Zellweger, Ambassadeur, représentant permanent de la Suisse auprès de l'ONUG

LA GENÈVE INTERNATIONALE EN CHIFFRES





LA GENÈVE INTERNATIONALE EN CHIFFRES*

La Genève internationale est le premier centre de la gouvernance mondiale, en termes de concentration de réunions et d'acteurs internationaux. Les chiffres sont éloquentes : 178 États membres de l'ONU y sont représentés de manière permanente ; 38 organisations internationales côtoient 420 Organisations internationales non gouvernementales (OING), auxquels s'ajoute une multitude de fondations, associations, institutions académiques et centres de recherche. La Genève internationale, c'est aussi de nombreuses multinationales suisses et étrangères qui génèrent près de 101'173 emplois.



44

Organisations internationales (OI) en Suisse, dont **38** à Genève, **3** dans le canton de Vaud, **2** à Berne et **1** à Bâle



178

États membres de l'ONU représentés à travers plus de **260** Missions Permanentes, Représentations et Délégations



420

Organisations internationales non gouvernementales (OING)



33'957

emplois dans les OI, OING et missions



Plus de

100'000

emplois dans les multinationales basées à Genève



4'600

visites annuelles de chefs d'État et gouvernement, ministres et autres dignitaires



3'236

réunions annuelles et **207'147** délégués du monde entier



6.3

milliards de francs suisse de dépenses annuelles par les OI desquels **3.5** milliards de francs suisse sont dépensés annuellement par les OI en Suisse

* En 2019

058

059

060

061

062

063

074

075

076

077

078

090

091

092

093



REMERCIEMENTS

La Fondation pour Genève remercie de leur soutien les institutions,
les sociétés et les mécènes qui lui permettent d'oeuvrer
pour l'ouverture de Genève sur le monde

Les bienfaiteurs

Pictet & Cie Group SCA
Lombard Odier & Cie SA
Credit Suisse Group AG
Mirabaud & Cie SA
Bordier & Cie
Reyl & Cie SA
UBS Switzerland AG

Les sociétés

Richemont International SA
JT International SA
Litasco SA
ACE & Company SA
LS Travel Retail International SA
m3 GROUPE
MKS (Switzerland) SA
MSC Mediterranean Shipping Company SA
Procter & Gamble Europe SA
PSA International SA
Rolex SA

Les institutions

Fédération des Entreprises Romandes Genève

Les fondations

Fondation Hippomène

Les mécènes

Stéphane Barbier-Mueller, Rémy Best, Nicolas Brunschwig,
Jean Bonna, Bertrand Demole, Claude Demole Françoise Demole,
Pierre Keller, Brigitte Lescure, Thierry Lombard, Yves Mirabaud,
Yves Oltramare, Charles Pictet, Ivan Pictet, Nicolas Pictet,
Renaud de Planta, Adam Said, Jacques de Saussure, Guy Waldvogel

ainsi que les autres sociétés, fondations, et mécènes de son Cercle des Donateurs
qui souhaitent rester anonymes

Editeur: Fondation pour Genève
Conception et mise en page: Pascal Bolle, La Fonderie
Traduction de l'anglais: Interserv
Relecture: Fondation pour Genève
Crédit photos: Fondation pour Genève, Shutterstock,
Unsplash, Keystone
Impression: Atar Roto Presse SA

Septembre 2020

